

ISSN 0026-9433

T 2137 - 741 - 10,00 F



hebdo

le monde Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

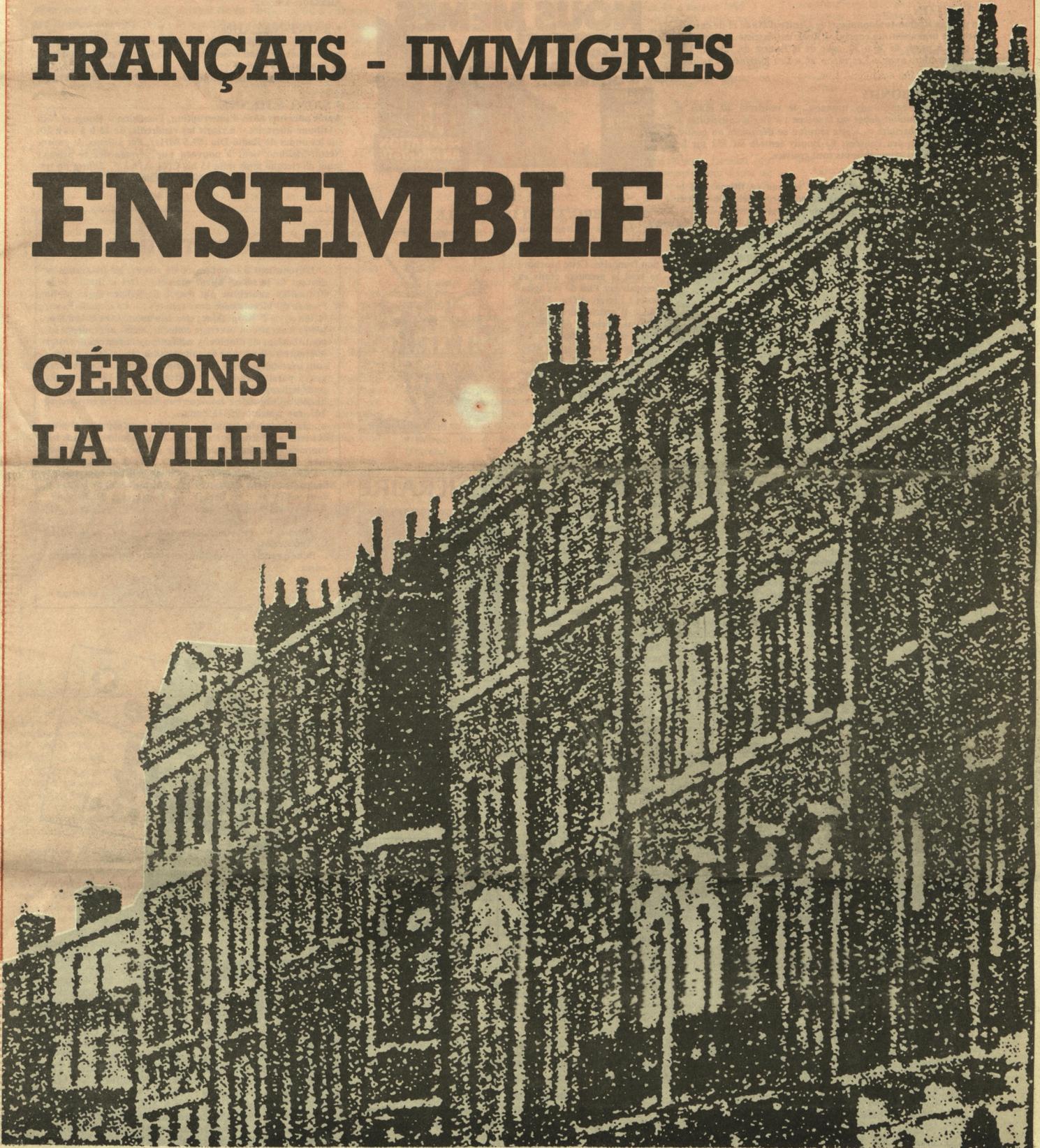
adhérente à l'I.F.A.

N°741 JEUDI 2 MARS 1989 10,00 F

FRANÇAIS - IMMIGRÉS

ENSEMBLE

GÉRONES LA VILLE



F°P.2520

communiqués éditions

- **ANNECY**
Le Centre d'étude libertaire de la région annecienne informe tous les anarchistes et libertaires de Haute-Savoie, qu'une réunion-débat, intitulée « Les après-midis libertaires » se tiendra le samedi 11 mars 1989 à 14 h, quai des Clarisses (Manufacture, Annecy). A cette occasion, une table de presse sera tenue.
- **AIX-EN-PROVENCE**
Une liaison vient de se créer sur Aix-en-Provence. Pour tout contact, écrivez aux Relations Intérieures qui transmettront.
- **TOULON**
Le groupe Région-toulonnaise et le Centre d'étude et de culture libertaire organisent un concert « Rock antifasciste », le samedi 25 mars à partir de 20 h 30, salle de la Bourse du travail, à la Seyne-sur-Mer, avec « Les rats » et « Les araignées » (stand-buvette).
- **SEVRAN-BONDY**
Le groupe Sevrans-Bondy organise, le vendredi 10 mars à 20 h 30, une réunion-débat sur le thème : « Des municipalités à la commune libertaire ». Cette réunion se déroulera au centre ALFA, 3, allée des Pensées, 93 Bondy (entrée au 152 sur la RN 3). Tous les sympathisants sont conviés.

- **AFFICHE**
Les groupes « Les Temps Nouveaux » de Brest et Henry-Poullaille de Saint-Denis ont édité en commun une affiche : « Gérons la ville nous-mêmes » (format 50 x 70). Elle est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 0,80 F les dix, 3 F l'unité.

GÉRONNS LA VILLE NOUS MÊMES

- COOPÉRATIVES
- ASSOCIATIONS
- COMITÉS DE QUARTIER...

IL FAUT AGIR. CHAQUE JOUR.



communiqués

- **AUBENAS**
A l'occasion des élections municipales, le groupe anarchiste d'Aubenas organise, le mardi 7 mars 1989 à 20 h 30, salle Marcel-Gimond, au château d'Aubenas, une réunion-débat sur la commune libertaire.
- **PARIS**
Des groupes parisiens de la Fédération anarchiste organisent une réunion-débat sur le thème des municipales le jeudi 2 mars à 20 h 30 à l'AGECA, 177, rue de Charonne, Paris XI^e (métro Alexandre-Dumas).

- **SAINT-NAZAIRE**
Le groupe de Saint-Nazaire assure la vente du « Monde libertaire » tous les dimanches matins sur le marché, de 10 h 30 à 12 h. Pour le contacter écrire à : « Les amis de Pelloutier », c/o Maison du peuple, place Salvador-Allende, 44600 Saint-Nazaire.

- **SAINT-ÉTIENNE**
Après plusieurs mois d'interruption, l'émission « Rouge et Noir - Tribune libertaire » a repris les vendredis, de 13 h à 14 h 30, sur les ondes de Radio-Dio (89.5 MHz). Par ailleurs, le groupe Nestor-Makhno tient à nouveau une permanence le premier jeudi de chaque mois salle 15 bis CNT-AIT-LP, Bourse du travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

- **LILLE**
Quel syndicalisme aujourd'hui ? C'est sur ce thème que le groupe Benoît-Broutchoux organise un forum-débat le samedi 11 mars, de 14 h à 19 h, au Centre culturel libertaire de Lille, 1/2, rue Denis du Péage, métro Fives (tél. : 20.47.62.65). Un film vidéo consacré à l'histoire de l'anarcho-syndicalisme en France sera projeté à cette occasion. Enfin, seront présents des membres du SSUD, de la CGT, de FO, de la CFDT, de la CNT, de la Coordination infirmière, de la coordination des personnels de l'éducation et du SLT (Usinor-Dunkerque).
- **LILLE**
Des réparations non prévues et indispensables devant être entreprises au Centre culturel libertaire de Lille le plus rapidement possible, le groupe Benoît-Broutchoux vous demande de le soutenir financièrement en écrivant au 1/2, rue, Denis du Péage, 59800 Lille (chèques à l'ordre du CCL).

« LECLERC, L'AMI DU PEUPLE »

Les éditions Partage Noir viennent de sortir une nouvelle brochure sur la Révolution française. Cette brochure se veut la première étude en français sur l'un de ses agitateurs : Leclerc d'Oze. Elle est suivie d'articles tirés de son journal (repris de Marat) « L'Ami du peuple ». Un témoignage inédit sur le mouvement populaire de l'époque. Cette brochure est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 7 F.

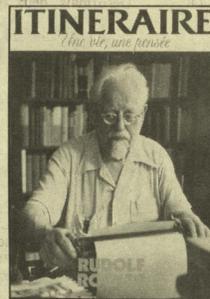


- **LILLE**
« La voix sans maître », émission du groupe Benoît-Broutchoux, vous propose de faire le point sur la situation sociale tous les vendredis, de 19 h 30 à 21 h, sur Campus (91.4 MHz), avec notamment des infos sur les mouvements qui secouent actuellement l'Education nationale.

- **LYON**
Le groupe de Lyon tient une permanence tous les 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois, de 19 h 30 à 20 h 30, au CEP, 44, rue Saint-Georges, 69005 Lyon.

« ITINÉRAIRE »

Après Durruti, Sacco et Van-zetti, Kropotkine, « Itinéraire » a choisi de nous faire découvrir l'Allemagne des années révolutionnaires, au travers de la vie d'un grand militant méconnu en France : Rudolf Rocker. Au sommaire de ce numéro : la vie mouvementée de Rudolf Rocker, son action au sein des mouvements révolutionnaires allemands ; ses exils successifs dans différents pays, dont la France où il séjourna à Paris, et l'Angleterre où il devint l'un des principaux organisateurs du mouvement anarchiste juif à Londres ; un aperçu de l'action libertaire en Allemagne, de ses principaux militants : Landauer, Mühsam et Toller ; la création de l'AIT dans laquelle Rocker investira toute son énergie ; une étude de l'œuvre fondamentale qu'est « Nationalisme et culture » ; une bibliographie complète des livres et brochures écrits par Rocker, ainsi que leurs diverses traductions. « Itinéraire » est en vente à la librairie du Monde libertaire (33 F). « Itinéraire », 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.



Souscription

L'événement 89 est bientôt de retour, les libertaires se doivent de le saluer à leur manière ! Des militants de la Fédération anarchiste ont décidé de publier au cours de l'année du bicentenaire deux œuvres : « La Grande Révolution », de P Kropotkine, et « Les anarchistes et la Révolution française », (ouvrage collectif, inédit, regroupant les contributions de nombreux militants ou historiens des idées libertaires). Pour que ce soit possible, les efforts de tous sont nécessaires. Prix de souscription pour les deux ouvrages, à paraître en mars-avril et en octobre 1989 : 220 F ; pour le Kropotkine seulement : 110 F. Les chèques sont à libeller à l'ordre de Véronique Fau-Vincenti et à envoyer au 145, rue Amelot, 75011 Paris.

« La Grande Révolution », de Pierre Kropotkine, avec des lettres inédites de l'auteur à James Guillaume, sur les commentaires suscités en France par la parution de son livre.

« Les anarchistes et 89 », ouvrage collectif comprenant des contributions de chercheurs, d'historiens et de militants dont celles de : H. Becker, M. Benasayag, R. Berthier, A. Bertolo, E. Colombo, P. Chailan, V. Fau-Vincenti, G. Filloux, C. Gaillard, G. Manfredonia, F. Mintz, G. Navet, W. Pelletier, M. Prévôtet, J.-M. Raynaud et L. Thouvenot.

Pour que cela soit possible, les efforts de tous sont nécessaires.

Gr. « Pensée et action »

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
 Directeur de publication : Maurice Joyeux
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
 Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 — Publi Routage
 Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois, 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois, 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois, 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an, 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal..... Ville.....
 A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement de soutien
 Chèque postal Chèque bancaire Autre

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin
 Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

« MISTOUFE »

Le groupe de Dijon a le plaisir de vous annoncer la parution du numéro 1 de la « Mistoufe », nouveau journal libertaire dijonnais. Il est gratuit et vous pouvez vous le procurer à notre local, au 61, rue Jeannin, ou par correspondance contre un timbre à 2,20 F.



Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
 145, rue Amelot, 75011 Paris (M^o République)
 Tél : (16.1) 48.05.34.08

Radio Libertaire

FEDERATION ANARCHISTE 145, rue Amelot, 75011 Paris

89.4 MHz

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3, Société : Les lois anti-immigrés, Editorial — PAGE 4, Les luttes : Dépression à la météo — PAGE 5, Les luttes : Coordination des coordinations, Le conflit de la COMATEC — PAGE 6, Société : Gestion communale — PAGE 7, Social : Les prisonniers pris en otage, Jospin cède... au privé, Vers le SUD — PAGE 8, Société : Elections aux Chambres d'agriculture, TPFA pas morts, La police court toujours, Le dogmatisme — PAGE 9, Informations internationales : Pologne, Argentine, Espagne — PAGE 10, Expressions : Interview d'Alain Aurenche — PAGE 11, Expressions : Sélection de programmes de Radio-Libertaire, Note de lecture, Cinéma, Spectacles, Musiques — PAGE 12, Histoire : L'Armée révolutionnaire en 1793.

IMMIGRATION

Petit lexique des lois anti-immigrés

« Limitation des flux migratoires », « régularisation exceptionnelle », « camps de rétention », « situation irrégulière », l'emploi de liote masque mal, par sa maladresse, les efforts entrepris depuis plusieurs années pour limiter le nombre d'étrangers en France. « On a pressé le citron, on peut jeter la peau », cet extrait de la chanson de F. Béranger illustre parfaitement le problème des capitalistes. Comment s'en débarrasser ? Le petit lexique que nous vous proposons à usage militant est une des facettes légales de leur problème. Pour nous, tant qu'ils restent, ça va bien merci !

La rédaction

• **Circulaire Dijoud de 1974.**
(Circulaire du 5 juillet 1974 annulée par le Conseil d'Etat le 24 novembre 1978).

Dite de « limitation des flux migratoires », par laquelle, au nom de la crise économique, il est décidé de mettre un terme à l'immigration en France. Cette circulaire, même abrogée, inspire jusqu'à présent toute la politique contre les immigrés.

• **Loi du 10 janvier 1980, dite loi Bonnet.**

Rend plus stricte les conditions d'entrée sur le territoire. Elle fait de l'entrée ou du séjour irrégulier un motif d'expulsion au même titre que la menace pour l'ordre public.

Deux moyens pour assurer l'efficacité de la mesure :

1. reconduite de force à la frontière ;

2. maintien en détention lorsque l'expulsion ne peut être exécutée immédiatement.

• **1981 - octobre-novembre.**
Procédure de « régularisation exceptionnelle » pour les étrangers

Cette loi aggrave les peines encourues pour l'entrée et le séjour irréguliers. La loi maintient en vigueur deux dispositions essentielles de la loi Bonnet : la faculté d'exécuter par la force les décisions d'éloignement du territoire ; la possibilité de maintenir les étrangers en instance de départ forcé dans des locaux spéciaux sous surveillance policière jusqu'à départ (expulsion) définitif.

Cette loi contient l'article 7, qui introduit l'article 35 bis dans l'ordonnance du 2 novembre 1945. Autrement dit, institue les camps de rétention que Giscard-Bonnet n'avaient pas pu mettre en place.

• **Décret du 27 mai 1982.**

Les étrangers venant en France en visite privée sont obligés de présenter un certificat d'hébergement visé par le maire de la commune d'accueil, ainsi que la preuve de moyens d'existence suffisants pour le séjour.

Pasqua a repris ces dispositions, jamais abrogées, et y a ajouté l'obligation des visas (30 juillet 1987).

titre de séjour avec l'autorisation de travail. En clair : pas de travail, pas de carte de séjour. L'esprit de cette loi est d'opposer à l'immigré la situation de l'emploi. En outre, à cette occasion, la loi du 29 octobre 1981 est modifiée dans le sens de faciliter l'expulsion des « délinquants d'habitude ».

En effet, dans la rédaction initiale, l'expulsion était subordonnée à une condamnation préalable à un an de prison ferme. Désormais, on peut être expulsé si l'on fait l'objet de plusieurs condamnations dont le total atteint un an de prison ferme.

• **Conseil des ministres au 10 octobre 1984**

Propositions de Dufoix, mesures plus sévères annoncées :

• un nouveau resserrement des contrôles à la frontière ;

• faculté donnée au juge lorsqu'il prononce la reconduite à la frontière de l'assortir de l'interdiction du territoire pouvant aller jusqu'à trois ans (cas de l'affaire Chorfi) ;

• interdiction de régularisation sur place pour les femmes, et les enfants, venus rejoindre leur mari.

• **Circulaire Massot du 8 octobre 1984**

Concernant les autorisations de travail pour étudiants étrangers :

• interdit à l'étudiant de travailler plus de 20 h par semaine, sinon il n'est plus considéré comme étudiant et est refoulé ;

• oblige à prouver que l'on a des conditions de ressources suffisantes, obligation de montrer un relevé d'identité bancaire avec au moins 16 000 F en début d'année scolaire.

• **Décrets du 4 décembre 1984 (Dufoix)**

Institue le titre unique de séjour. Désormais, deux types de cartes de séjour :

1. une de dix ans, dite de résident ;

2. une de un an, dite de séjour temporaire.

Il faut savoir que le système précédent était le suivant. Un étranger recevait une carte de six mois (carte orange), puis une carte de trois ans (carte verte), puis une carte de dix ans (carte bleue).

Il y avait une passerelle entre chacune de ces cartes. L'étranger pouvait faire des demandes successives à chacune de ces cartes. La carte de dix ans était en général accordée aux étrangers et à leur famille dès lors qu'ils séjournaient en France au minimum depuis trois ans (carte verte déjà obtenue).

Désormais, en instituant deux types de cartes de séjour bien distinctes, est supprimée toute passerelle entre la carte d'un an et celle de dix ans. L'étranger qui n'est pas en France depuis au moins trois ans, qui ne remplit pas une série de conditions (ressources suffisantes, etc., cf. circulaire du 4 décembre) se voit refuser le renouvellement de sa carte de résident temporaire.

C'est cette catégorie qui devient « en situation irrégulière » et constitue le gros des « clandestins ».

A noter que tout le monde a salué ces dispositions en affirmant : « Dufoix et la gauche ont donné la carte de dix ans aux immigrés ». C'est faux ! Ceux qui ont effectivement bénéficié de la carte de dix ans et de son renouvellement automatique sont ceux qui l'avaient déjà ou qui, de toute façon, l'auraient eue dans le système précédent, puisque déjà bénéficiaires de la carte de trois ans, dite carte verte.

Par contre, ce sont des dizaines de milliers d'immigrés qui sont désormais exclus de cette carte de dix ans, puisqu'il n'y a plus de passerelle possible.

A noter d'ailleurs que même les possesseurs de la carte de dix ans ne seront pas à l'abri, lors de son expiration, du refus de renouvellement,

compte tenu des conditions imposées (situation de l'emploi, chômage, ressources insuffisantes, etc.)

C'est donc la plus grande escroquerie réalisée à ce jour contre les immigrés, avec l'accord de tous les partis.

• **Circulaire du 4 janvier 1985**

Circulaire Dufoix concernant le regroupement familial.

Avant, la mère de famille qui voulait rejoindre son mari avec ses enfants pouvait le faire et demander sa régularisation sur place, en France.

Désormais, la demande familiale doit se faire dans le pays d'origine. Cette demande est conditionnée à une série d'impératifs : logement ; ressources ; santé, etc.

Le regroupement familial est refusé par exemple pour cause de logement trop petit du père de famille, au nom bien sûr de la dignité humaine et de la lutte contre l'habitat insalubre.

« Il est exclu d'accepter, même à titre provisoire, des conditions d'habitat gravement insuffisantes, voire dangereuses (installations sans autorisation dans des immeubles en péril, des baraquements de type bidonville, ou dans des logements insalubres ou surpeuplés). »

Même refus, pour des raisons de santé, ainsi que pour ressources insuffisantes.

Avec toutes ces conditions, le regroupement familial devient une course d'obstacles et est pratiquement impossible (voir chiffres de l'ONI).

• **Loi du 9 septembre 1986, dite loi Pasqua**

La loi rajoute à la liste déjà impressionnante des documents exigés à l'étranger qui veut entrer en France un document relatif à ses moyens d'existence.

Les préfets se voient reconnaître compétence pour prendre eux-mêmes les arrêtés de reconduite à la frontière des étrangers en situation irrégulière.

Le préfet n'est tenu de procéder à aucune consultation préalable. La mesure d'expulsion peut être mise à exécution immédiatement, empêchant l'immigré d'introduire le moindre recours.

Les pouvoirs de l'administration sont également élargis en ce qui concerne l'expulsion qui sanctionne non pas l'irrégularité de la situation, mais la menace que l'étranger représente pour l'ordre public. Une simple menace suffit. En fait, la notion d'urgence absolue, déjà dans la loi du 29 octobre 1981, est étendue.

Alors que l'avis de la commission d'expulsion, composée de trois magistrats, s'imposait au ministre lorsqu'il était favorable à l'expulsion, cet avis redevient consultatif.

La liste des étrangers non expulsables est restreinte. Par exemple, les conjoints de Français ne sont plus protégés contre les expulsions, etc.

• **La loi du 16 septembre 1986**

A rétabli la formalité du visa pour l'ensemble des étrangers voulant entrer en France, ressortissants de la CEE exceptés. Les refus de visas n'ont pas à être motivés.

Il y a donc eu, au total, entre 1981 et 1986, trois lois, cinq circulaires et des décrets divers contre les immigrés et leur famille. Environ cinq fois plus que sous Giscard (loi Bonnet-Stoléro et circulaire de juillet 1974, qui est d'ailleurs l'esprit de toutes les mesures visant à fermer les frontières et à rejeter les immigrés, pour cause de crise économique).

Pedro CARRASQUEDO



en situation irrégulière, mais à condition qu'ils soient dotés d'un emploi et entrés en France avant le 1^{er} janvier 1981. La carte de séjour provisoire leur est alors donnée.

120 000 immigrés bénéficieront de cette procédure. Mais environ 200 000 seront laissés pour compte du fait du refus des employeurs de leur délivrer un certificat de travail (travail au noir).

• **La loi du 29 octobre 1981**

Abroge la loi Bonnet. Les étrangers en situation irrégulière ne peuvent plus être expulsés par la voie administrative. Seul le juge peut décider.

Mais le principe selon lequel un comportement délictueux (?) peut entraîner l'expulsion reste. On limite l'application de ce principe en interdisant d'expulser un étranger qui n'aurait pas été condamné à la peine minimale d'un an d'emprisonnement ferme. Mais on rajoute : « Sauf en cas d'urgence absolue et de nécessité impérieuse pour l'ordre public ou la sûreté de l'Etat », sans définir l'une ou l'autre des notions.

De fait, la loi du 29 octobre 1981 (Defferre) continue en l'amplifiant la même politique que la loi Bonnet concernant les contrôles aux frontières. Elle fixe des critères d'admission sur le territoire français qui vont au-delà de la loi Bonnet.

• **Circulaire du 15 novembre 1982**

Instructions données aux parquets par la Chancellerie demandant de requérir systématiquement la peine de reconduite à la frontière et de faire appel des tribunaux qui ne l'auraient pas prononcée.

• **Circulaire du 31 août 1982**

Supprime le bénéfice automatique du délai d'un jour franc aux étrangers auxquels est refusée l'entrée sur le territoire (ils pouvaient ainsi éventuellement se défendre). Cette circulaire sera annulée par le Conseil d'Etat mais... trois ans plus tard.

• **Loi du 10 juin 1984**

Elle légalise les contrôles d'identité, donne la possibilité d'utiliser la procédure de comparution immédiate. Elle donne au juge le pouvoir de prononcer la peine de reconduite à la frontière comme peine dite de substitution (et non comme peine complémentaire à une peine de prison). Cette peine (expulsion) devient alors immédiatement exécutoire même si l'intéressé fait appel.

• **Loi du 17 juillet 1984**

Modifiant le code du travail et relative aux étrangers et aux titres uniques de séjour et de travail.

Elle institue le titre unique de séjour : la carte de travail, séparée de la carte de séjour, est supprimée. Cela permet de mettre en rapport le

Editorial

Il y a plus de dix ans, les ayatollah suivis par tout le peuple, fanatisés, électrisés par le triomphe de leur révolution sur un des régimes les plus sanguinaires du monde. Les ayatollahs, donc, décidèrent d'aller jouer dans la cour des grands. La presse des grands pays démocratiques s'amusa d'abord de ces papy, à la barbe poivre et sel, accrochés à leurs principes médiévaux comme des huîtres sur leur rocher. Ça fait toujours rire, les bigots. Molière fustigeait Tartuffe, la Révolution en a raccourci quelques-uns, le curé Mesliers voulait les pendre, Voltaire les dénonçait. Mais contre vents et marées, ils sont toujours là. En latin, en perse ou en hébreu, à Jérusalem, à Qom ou Saint-Nicolas-du-Chardonnet, la somme de bêtise et d'obscurantisme leur semble pourtant suffisamment lourde à porter pour qu'ils aient besoin de nous la faire partager. Alors, de deux choses l'une. Ou on ricane, bras d'honneur à l'appui et croisements de circonstance ou bien on s'en inquiète. Ça pourrait arriver chez nous ! Mais le rire, l'humour, est bien souvent une forme d'inquiétude — je ne veux bien sûr pas parler du rire à la Patrick Sébastien. L'affaire des « Versets sataniques » a ceci d'inquietant, c'est que d'une part l'appel au meurtre émane directement et officiellement d'une nation souveraine et que, d'autre part, toute la presse — française notamment — semble avoir oublié l'incendie du cinéma Saint-Michel l'automne dernier et qui procède de la même logique exterminatoire, de la même intolérance, en résumé d'un même dogmatisme irrationnel qui voudrait nous faire prendre des requins pour des cocottes en papier. Les religions ont aussi ceci de terrible, c'est que nulle part la place n'est faite au doute. La certitude de la vérité révélée fait encore des ravages. Il n'y a pas si longtemps que les derniers hérétiques ont été brûlés. Leurs cendres à peine refroidies, les malades de l'islam veulent renouer avec les pratiques que l'Occident a éprouvées avant eux.

Notre histoire de guerres de religions n'a été d'aucun secours, d'aucun enseignement. On avait cru les croisades définitivement oubliées, il a suffi de quelques insolences d'un écrivain peut-être un peu moins religieux que ces intégristes-là pour qu'aussitôt la guerre sainte se rallume. Comptons quelques dizaines de morts à Bombay, rien que pour cette affaire, combien à Beyrouth depuis quinze ans ? Combien en Irlande ? Combien au Tibet ? Une fois n'est pas coutume et paraphrasons Jaurès. La religion porte en elle la guerre comme la nuée porte en elle l'orage. Il n'est pas qu'à Téhéran où la racaille cléricale veut faire la loi. Bouffons du curé, à chaque repas, à toutes les sauces. La sagesse viendra de nos indigestions...

FONCTION PUBLIQUE

Grève à la Météorologie nationale

Contrairement à d'autres conflits récents, la grève de la Météorologie nationale a évité l'échec du pourrissement. Consulté en deux jours et sur toute la France par la CFDT et FO, une très large majorité du personnel a considéré que l'obtention des mesures immédiates (promotions supplémentaires, arrêt des suppressions d'emplois...) et l'engagement ministériel de poursuite des négociations interministérielles sur les statuts permettaient la suspension du mouvement. Cette pause, très mal ressentie par de nombreux météos de province ne doit pas être un enterrement, le maintien et le renflouement des caisses de grève régionales et parisiennes en sera, nous l'espérons, la preuve. La présence non négligeable de militants et de sympathisants libertaires dans ce conflit a permis la confection de ce dossier.

Des météos en colère.

Vu d'une station météo

UNDI 13 février, à 6 h 45, les portes de la station météo ne se sont pas ouvertes, la grève est suivie à 100%. Pourtant ce centre départemental (9 agents) n'est pas parmi les plus mal lotis, le personnel est suffisant pour un fonctionnement minimal. Toutefois, la conscience des problèmes globaux de la météo est importante, l'information, en temps normal, circule par le biais syndical (6 agents syndiqués sur 9 dans le centre) et le réseau informel, issu des mouvements de mutations et des rencontres lors de stages de formation.

Les 15 jours qui précèdent le mouvement de grève, de très nombreux messages sont arrivés sur le télétype, entre deux métars ou synop (messages codés du réseau météo). Les compte-rendus d'assemblées générales du personnel de telle ou telle station ou centre régional ont progressivement créé des liens de solidarité, faisant monter la mobilisation, l'enthousiasme: on allait bouger tous ensemble!

L'importance de ces contacts a été fondamentale, car la météo est une administration très éclatée, environ cent unités de 2 à 10 agents, exceptés les centres régionaux ou parisiens plus importants, à travers toute la France, les DOM-TOM, les Terres australes... Ainsi, des collègues les plus frileux aux habitués des caisses de grève, tous y ont été de leur chèque pour que tienne le mouvement. Jamais, durant ces trois semaines, on n'a autant parlé, échangé, jamais le sentiment d'avoir construit cette grève n'a été

aussi fort, et jamais, excepté en 1968, grève n'a été aussi suivie.

A partir du mardi 14 février, il a été décidé, régionalement, de bloquer le service des transmissions, un secteur clef. Le blocage total de ce service était complété par la consigne de n'envoyer les messages météos émanant des stations que par voie téléphonique. Les dits messages venaient s'empiler et mourir sur le bureau du standardiste, sans usage possible. Cette consigne a là aussi été suivie à 100% régionalement.

Pendant 8 jours, le fac-similé émettant les cartes météo et le télétype sont restés muets, la grève étant bien relayée sur Paris. Plus aucun support pour élaborer nos prévisions, blocage complet de la machine! le répondeur pouvait alors diffuser à l'infini: « Par suite d'un mouvement de grève à la Météorologie nationale, aucune information ne peut être communiquée. » Sur la porte du centre était affiché: « Statuts dans le brouillard, météo en colère. »

Suite aux négociations, l'arrêt de la grève proposé par les syndicats n'a pas fait l'unanimité parmi le personnel de la station, qui avaient peur de voir les futures négociations sur les statuts passer à la trappe, peur aussi de ne plus retrouver une telle mobilisation.

Dans les deux heures qui ont suivi la reprise du travail, il a été décidé de mettre en place un comité de vigilance pour suivre l'ensemble des négociations.

ANNA

LES travailleurs de la météo ont centré leurs revendications sur deux axes: la revalorisation salariale et l'embauche. Deux axes de revendication significatifs; ils traduisent en effet la bonne santé d'un mouvement de salariés, puisque sont abordés là les problèmes quantitatifs et qualitatifs.

Le problème quantitatif, c'est le problème du salaire. La revendication salariale revenue sur le devant de la scène sociale c'est, bien sûr, une saine réaction anticrise et anti-austérité, c'est aussi repaier de l'exploitation dans un système qui se veut consensuel.

Cette revendication salariale a pris une forme adaptée au cadre de la fonction publique, c'est-à-dire plus « soft » que dans d'autres secteurs, en s'appuyant sur: • la révision des statuts, permettant l'amélioration du déroulement des carrières (en clair, faciliter l'accès à un deuxième grade plus rémunérateur) et l'augmentation de 40 points d'indice; • le doublement des primes avec intégration progressive dans les salaires de base.

Le problème qualitatif, c'est le problème de l'embauche. En effet, il traduit, d'une part, le ras-le-bol face à la dégradation des conditions de travail, d'autre part, la volonté d'une profession d'assurer avec le plus d'efficacité possible sa tâche de service public. Les météos sont en contact permanent avec une multitude d'usagers différents et sont très conscients de l'utilité de leur boulot, de l'importance qu'il soit déchargé



des intérêts privés (voir, par exemple, durant la grève, l'intox au profit des stations d'hiver sur les quantités de neige tombées). La frustration accumulée de par l'impossibilité de répondre à tou-

Un mouvement revendicatif

tes les demandes des différents secteurs est importante, et accrue par le laisser-aller de la direction face à la multiplication d'officines privées.

Demander l'embauche de personnel, c'est aussi pouvoir assurer la formation continue nécessaire à l'assimilation des évolutions techniques.

Concrètement, les revendications en personnel se sont basées sur le manque par rapport à l'effectif cadre actuel, soit un déficit de 464 agents des corps techniques et de 123 agents des corps administratifs.

En marchant ainsi sur ses deux jambes, le quantitatif et le qualitatif, le mouvement revendicatif à la météo n'est pas près de s'arrêter. La mobilisation exceptionnelle des météos, qui s'est soldée par des acquis certes insuffisants mais néanmoins significatifs, a redonné le goût de se battre à une profession longtemps traumatisée par sa marginalisation de la scène sociale. A n'en pas douter, pour la direction et le ministère, la perturbation n'est pas près de s'éloigner!

A. BOVAY

Les grenouilles syndiquées

Dans la fonction publique, ne parlons pas du privé, la Météorologie nationale a cette particularité d'avoir un fort taux de syndicalisation, de l'ordre de 30%. Les derniers résultats aux élections des commissions administratives paritaires donnent environ 55% des voix pour la CFDT, 29% pour FO et 16% pour la CGT, avec un taux d'abstention de 16%, tous corps confondus.

Contrairement à d'autres administrations techniques, il n'existe aucun syndicat autonome corporatif, un exemple inverse, où ils pullulent, étant l'aviation civile, une direction semblable. Certes, on pourrait dire que la CFDT est plutôt le syndicat des techniciens (60% des voix), FO celui des ingénieurs (42% des voix), la CGT faisant, avec donc plusieurs discours, feu de tous bois... Ce qui n'empêche pas les météos de se considérer avant tout comme une grande famille professionnelle, et rares sont les syndicalistes qui vont s'investir dans les structures locales et départementales.

L'étiquette communiste du secrétariat national (et parisien) de la CGT assure évidemment une dimension politique à tout conflit et ne facilite pas le travail d'une inter-syndicale CGT-FO-CFDT. Lors du dernier conflit, la direction de la CGT a été bien des fois mise au pied du mur par le duo CFDT-FO: vous signez ce texte où ça casse... Cependant, il ne faudrait pas croire que tout baigne pour le couple FO-CFDT, travaillant au niveau national, main dans la main: tracts, dossiers, communiqués et conférences de presse communs.

Entre oppositionnels CFDT et plutôt « blondellistes », c'est un mariage de raison. Dans le passé, en octobre 1988, lorsque la section parisienne de la CFDT dut déposer des préavis de grève, tous les mercredis, pour faire respecter le droit au temps partiel, ce ne fut vraiment pas du goût de FO, qui lança aussitôt une pétition!

Et pour le futur, les prochaines luttes statutaires, la démarche « brouillonne et volontariste » de la CFDT se heurtera sans doute au « réalisme frileux » de FO. Il est aisé de prévoir qu'une unité syndicale sans nuage — le beau rêve du travailleur de la météo, souvent isolé dans son département et dans son boulot — n'est pas pour demain!

O. CAVOK

Vu de Paris, la grève de la météo

LE caractère centralisé de l'administration française, la concentration en région parisienne de centres « stratégiques » (informatique, transmission, prévision) et le nombre d'agents (16% des météos) font de Paris le passage obligé de toute action.

Des assemblées générales quotidiennes s'y sont tenues durant plus d'une semaine, avec au minimum cent cinquante personnes... même le samedi, le comble pour des fonctionnaires! Elles ont été souvent houleuses, notamment lors de la fausse sortie cégétiste de la table des négociations et bien envenimées par la présence de cégétistes extérieurs (PTT VI^e arrondissement, UGICT) qui, à plusieurs reprises, ont soufflé délicatement leurs interventions aux militants CGT-PCF-Météo.

L'assistance se composait: d'une part des grévistes des secteurs clefs — pour certains, c'était leur première prise de conscience, leur première grève, d'autres n'en avaient

jamais fait, et pour ceux-là une semaine de « non-travail » c'était long et humainement frustrant — et, d'autre part, des non-grévistes finançant la caisse de grève, très bien remplie. Un tel mouvement, jamais vu à la météo, imposait de fait un certain consensus du personnel, bien effrité par les pratiques de surenchère de la CGT-météo, opposée à l'origine aux grèves dans les secteurs-clefs (informatique, transmission, prévision, maintenance).

Et le temps dans tout ça! A-t-il joué contre ou avec les météos? En effet, si plus le conflit durait plus le « moral parisien » baissait, en revanche, l'évolution de la situation météorologique rendait la grève plus efficace: l'anticyclone s'effondrant, les prévisions météo effectuées avant le conflit n'étaient plus fiables et rendaient désastreux le travail des météos amateurs (cf. Monde libertaire n° 740). C'est cet aspect que beaucoup de météos de province ont le plus retenu, mais le

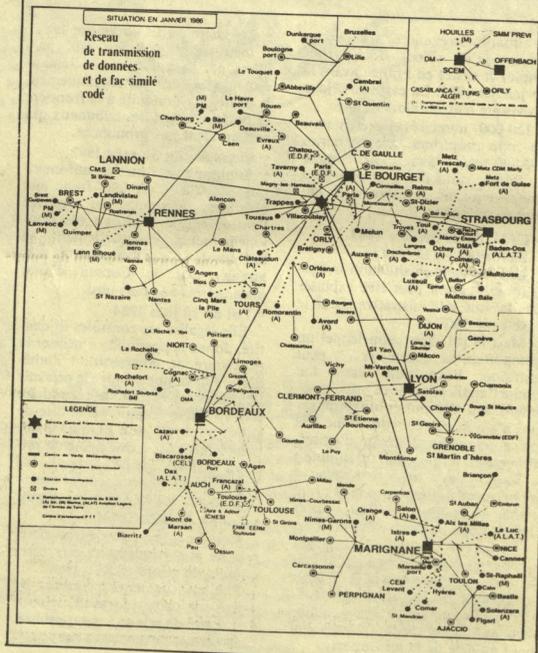
nerf de la guerre (sociale?) n'est pas que financier, il est aussi moral...

Cependant, une grève où le boulot reprend petit à petit vaut-elle mieux qu'une grève suspendue à temps avant l'effilochage — des gros problèmes restant certes en suspens? L'ampleur des prochaines luttes pour l'obtention des « nouveaux statuts » en sera la preuve... expérimentale.

Sans lancer de fleurs (car la délégation de pouvoir a encore de beaux jours devant elle), il est indéniable que les grévistes des centres régionaux, les observateurs météo des aéroports en grève lors des cas de brouillard et les souscripteurs des caisses de grève, tous et toutes ont été des acteurs du mouvement.

Et, en conclusion, un conseil: usagers prenez votre parapluie; car si les grèves bidons de 24 heures sont dépassées, les grèves bouchons risquent bien de repartir sous peu...

A. CYCLONE et D. PRESSION



L des t mino teurs Air F agent de S riens listes Un sant a toutes gence tions, ment base, échecs Cet d'espou vailleu plusie • les p soucie • man • ils ont pour lière; • il s cette ta grée par priée • une c sistaï dication qui, se comme lable; enb • SOLI L'unio la CNT usagers moraler les trav Envoje mention COMAT des Vig • LITTÉ Le bulle parître. double c consacr espagno 1939-19 100 F'e l' comman CIRA, B cedex 13 organisè confère de Bakor Korte au Convalc • « MOU De « Ni D Charletty syndicali CFDT pa militan C avec la s gare en 1 50 pages de 20 F s Monde lib directem Rhône, B cedex 02. • APART L'Union p organisè, à 20 h 30 de Charon réunion pu et la résist en Afrique s'inscrit d tournée er membres pour la fin mouvement du Sud et l'Internatio la guerre.

TABLE RONDE DES COORDINATIONS L'interprofessionnelle

LE 18 février 1989, une table ronde a réuni des animateurs et des animatrices des luttes des trois dernières années : des cheminots, des infirmières, des instituteurs et des postiers, la SNECMA et Air France, des aides-soignants, des agents hospitaliers et des personnels de Santé, des intellectuels (historiens et sociologues) et des syndicalistes (CNT et exclus de la CFDT).

Un premier échange très intéressant a eu lieu sur les expériences que toutes et tous ont vécues : émergence et élaboration des revendications, construction d'un mouvement fort, unitaire et contrôlé par la base, analyse des réussites, des échecs et des perspectives.

Cette table ronde est porteuse d'espoirs pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses pour plusieurs raisons :

- les participants y semblaient plus soucieux de parler au nom de leurs « mandants », les gens avec lesquels ils ont lutté, que pour eux-mêmes ou pour une ligne politique particulière ;
- ils souhaitent que l'expérience de cette table ronde puisse être partagée par tous et ne pas rester la propriété de quelques-uns ;
- une de leurs préoccupations consistait aussi à ne pas payer les revendications spécifiques dans un cadre qui, se voulant unifiant, serait vécu comme récupérateur et/ou incontrôlable ;

en bref...en bref..

• SOLIDARITÉ

L'union régionale parisienne de la CNT appelle les travailleurs et usagers de la RATP à soutenir moralement et financièrement les travailleurs de la COMATEC. Envoyez vos dons avec la mention « Solidarité grévistes COMATEC », à la CNT, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris.

• LITTÉRATURE

Le bulletin du CIRA vient de paraître. Il s'agit d'un numéro double de 200 pages consacré aux *Anarchistes espagnols dans la tourmente, 1939-1945*. Son prix est de 100 F l'exemplaire. Les commandes sont à adresser à : CIRA, BP 40, 13382 Marseille cedex 13. D'autre part, le CIRA organise, le 18 mars à 15 h, une conférence sur « La philosophie de Bakouine », avec Serge de Korte au 5, rue des Convalescents à Marseille.

• « MOUTON NOIR »

De « Ni Dieu ni Maître » de Charletty au « mouton noir » du syndicalisme : 20 ans de dérive CFDT par Georges Valéro, militant CNT, exclu de la CFDT avec la section PTT de Lyon gare en 1977. Cette brochure de 50 pages est disponible au prix de 20 F soit à la librairie du Monde libertaire, soit directement à la CNT-PTT du Rhône, BP 2600, 69218 Lyon cedex 02.

• APARTHEID

L'Union pacifiste de France organise, le mardi 14 mars 1989 à 20 h 30 à l'AGECA (177, rue de Charonne, Paris XX^e), une réunion publique sur l'apartheid et la résistance à la conscription en Afrique du Sud. Cette soirée s'inscrit dans le cadre de la tournée en Europe des membres de l'ECC (Campagne pour la fin de la conscription), mouvement interdit en Afrique du Sud et affilié à l'Internationale des résistants à la guerre.

- ils sont conscients que les rythmes de mobilisation sont longs à construire, secteur par secteur, mais qu'une condition pour gagner est impérative : il faut les respecter ;
- les échanges de leurs expériences font revivre ce que d'autres appelleraient « une interprofessionnelle des luttes » vivant, reposant, sur une réalité des luttes et non sur le volontarisme de quelques militants.

- ils ont donc décidé :
 - la déclaration commune suivante, distribuée à la presse et surtout à l'ensemble des travailleurs et des travailleuses ;
 - une brochure — en cours de réalisation — faisant le bilan des luttes de ces dernières années et ébauchant quelques perspectives vers un mouvement d'ensemble ;

Rassemblés à Paris le 18 février nous avons participé aux grèves qui ont marqué l'actualité sociale depuis l'hiver 1986-1987.

Tous ces mouvements, malgré leurs différences, ont révélé les aspirations des salariés. Par le rôle que nous avons joué dans ces grèves, nous croyons pouvoir en témoigner.

Dans la France de 1989, le blocage des salaires, la situation de l'emploi et le blocage des effectifs, la remise en cause des acquis, poussent les travailleurs et les travailleuses à l'action.

Ces grèves l'ont démontré : pour qu'un mouvement se développe, s'étende, obtienne des résultats significatifs, il faut que les grévistes dirigent au jour le jour l'action par des votes en assemblée générale souveraine, que ceux et celles qui sont chargés d'appliquer ces décisions soient élus et contrôlés d'un bout à l'autre de leur mandat, que l'information circule rapidement et honnêtement d'un dépôt, d'un atelier, d'un hôpital à l'autre. Toutes ces nécessités ont pris un nom : coordination, et dans le monde du travail, les coordinations ont la cote !

Certains opposent souvent les coordinations aux syndicats. Nous affirmons que dans toutes ces grèves, les syndiqués et les non-syndiqués se sont battus au coude à coude dans l'unité, que toute proposition d'un syndicat qui semblait positive était reprise sans réserve par les grévistes. Par contre, le développement des coordinations signifie que personne, dans nos entreprises, ne supporte plus le sectarisme, la division et les décisions prises sans consulter la base, les négociations dans le dos des assemblées générales, et la complicité de certains dirigeants syndicaux avec le ou les partis au gouvernement.

Syndiqués à différents syndicats, non-syndiqués d'entreprises différentes, nous avons confronté nos expériences, nous y avons trouvé beaucoup de points communs sur les revendications : salaires ; emplois ; conditions de travail ; dignité.

Nous nous sommes heurtés au même mur d'intransigence patronale et gouvernementale et pensons qu'il faut construire un mouvement d'ensemble pour gagner.

Nous prenons l'engagement de continuer cette réflexion commune pour cet objectif.

Des animateurs et animatrices des luttes de la Santé, de la SNCF, des PTT, d'Air France, de la SNECMA et de l'Education nationale, réunis à l'initiative du « Comité national de liaison des cheminots », le 18 février 1989 à Paris.

- un projet d'appel à un 1^{er} Mai des travailleurs et des travailleuses, comme étape de construction de ce mouvement.

Enfin, l'idée d'un carrefour des luttes est lancée et sera élaborée plus longuement lors des prochaines rencontres.

De la grève des travailleurs à la grève des urnes ?

On peut analyser les derniers mouvements comme la levée successive de ce qui était devenu des « tabous » pour la population : la mobilisation des étudiants, l'hiver 1986, a cassé l'idéologie qui tendait à faire croire qu'une notion comme l'individualisme était devenue dominante ; elle a montré qu'un mouvement fort et déterminé pouvait gagner sur un objectif clair ;

- la mobilisation des cheminots, en période de fêtes de fin d'année, a levé le tabou de la grève et a commencé à porter des revendications qualitatives (contre la hiérarchie, contre le salaire au mérite) ;
- les grévistes de la SNECMA, puis ceux et celles des établissements hospitalier à soulevé, en plus, le problème des revendications sur les salaires.



Aujourd'hui, tous sont conscients des enjeux qu'un tel affrontement met en scène : patronat et Etat font bloc pour ne pas céder ; ils ont la même volonté d'austérité à faire subir aux travailleurs comme aux chômeurs, la même volonté de diviser la population (« nantis » du salariat et de la fonction publique contre chômeurs, précaires et nouveaux pauvres), cherchant à culpabiliser les uns de leurs acquis, à assister les autres par un RMI minable. Et ne parlons pas des profits des sociétés et de la Bourse, ni des « scandales » qui y sont liés...

Aujourd'hui, tous sont conscients que seul un mouvement d'ensemble permettra réellement de gagner sur les revendications et de faire céder le patronat et le gouvernement (même dit « de gauche »).

Mais il y a une certaine timidité des débats. Comment se poser et poser la question de fond d'un changement de société ? Sur quel débouché politique peut-on s'appuyer pour avancer ? Ni droite, ni gauche, ni syndicalisme : que reste-t-il ?

A quand la levée d'un autre tabou : à quoi bon voter pour tel ou tel parti politique ? A quoi bon voter ? A quand la grève des urnes et pour quoi faire ?

E. T. CLAUDE

COMATEC

Ça continue !

POUR mieux comprendre la nature du conflit qui oppose les nettoyeurs du métro à la COMATEC, quelques compléments à l'article de la semaine dernière s'imposent.

La COMATEC a démarré en 1986. Auparavant, 16 sociétés de nettoyage avaient en charge le nettoyage du métro. Puis il a été décidé de créer une seule société : la COMATEC. Les principaux actionnaires en sont : la Compagnie générale des eaux, le groupe Genest, Renault véhicule industriel, etc. Le but annoncé était une grande modernisation du nettoyage devant aboutir à la suppression de quelques 630 emplois. Projet grandiose où l'on aurait dû voir, au bout du compte, des robots prendre eux-mêmes le métro et nettoyer seuls les stations.

Bref, les nouveaux responsables du nettoyage paraissent bien sages, bien propres, bien modernes. Seulement, le protocole d'accord signé avec la CFDT ne fut presque jamais respecté, et dès le mois de mai 1986, un responsable de la COMATEC disait au secrétaire du CE : « Vous, les Arabes, vous êtes une sale race, s'il ne tenait qu'à moi, vous seriez tous dehors ». Contrairement au dernier numéro de notre journal, où nous parlions de l'injure « bougnoule » (Ceci juste pour le plaisir de la précision.) Bilan : 10 jours de grève.

Depuis, la COMATEC change constamment l'organisation du travail, sans arriver à quelque chose de satisfaisant, augmente continuellement la charge de travail des nettoyeurs en les prenant pour des bêtes de somme. Un exemple parmi beaucoup d'autres : pour quelqu'un qui fait 7 h 12-16 h, il doit être à 7 h à son poste de travail et finir à 16 h, mais il doit rentrer à sa station de départ pour reprendre ses affaires sur son propre temps. Pas possible non plus de prendre un café sans encourir de sanctions, et des sanctions ont été prises pour abandon de poste à l'encontre de nettoyeurs partis un peu avant l'heure pour regagner leur vestiaire.

Bref, les motifs ayant conduit à la grève existaient depuis longtemps, et les faits l'ayant déclenchée n'étaient que des détonateurs.

Que s'est-il passé la semaine dernière ?

La semaine dernière, le conflit a continué à être géré de la même façon, c'est-à-dire une assemblée générale à 10 h du matin où les décisions sont prises par l'ensemble des grévistes, ensuite cela dépend de l'évolution des négociations et des actions. Des affrontements ont émaillé la semaine. Lundi 20 février, à 18 h, Place d'Italie, un face-à-face s'est mal terminé. Les grévistes avaient trouvé des nettoyeurs et voulaient discuter. Un membre de la « mafia » (surveillance) — de la RATP ou d'une autre boîte de sécurité embauché pour la circonstance ? — dit : « Je fais le SO de la Main Bleue à Paris (6 000 personnes), j'ai 300 mecs en haut, si vous ne videz pas les lieux, on vous massacre. » Les grévistes ne sont pas partis, les CRS ont chargé et envoyé des lacrymogènes très puissants, gazant à la fois les grévistes et les voyageurs présents.

De nouveau, le lendemain, il y eut un affrontement à République. De nouveau des poubelles ont été répandues sur les quais pendant la semaine et toujours pour les mêmes raisons que la semaine

dernière. Les huissiers de la COMATEC y sont allés de leurs faux constats, puisque des militants de la CFDT font l'objet de plaintes pour coups et blessures ou violences, alors qu'à chaque fois les responsables syndicaux — qu'ils soient de la CNT ou de la CFDT — essaient d'éviter les violences.

Vendredi 25 février, une manifestation des nettoyeurs a regroupé plus de 500 personnes. Ou est la petite centaine de nettoyeurs en grève annoncée par la COMATEC ? Les quelques slogans scandés étaient du genre : « Grève totale jusqu'à la victoire », « COMATEC, t'es foutue les nettoyeurs sont dans la rue », « Non aux licenciements, oui aux augmentations »...

Les négociations

Le bilan des négociations sera connu à la fin de la semaine. Les propositions de la COMATEC sont :

- annulation des sanctions depuis le 31 janvier 1989, sauf pour deux personnes (mais elles sont réduites) (les nettoyeurs en demandaient l'annulation depuis le mois de novembre ;
- 750 F de prime de propreté pour l'année 1988, et seulement si l'indice de propreté est positif, les nettoyeurs réclamaient 5 500 F net au lieu des 4 700 F à 5 000 F actuels ;
- rien sur l'embauche des intérimaires et des contrats à durée déterminée, et rien sur l'organisation du travail.

Comme vous pouvez le constater, les propositions sont quasiment nulles, et les nettoyeurs ont décidé en assemblée générale de poursuivre la grève, samedi 25 février, à une écrasante majorité.

Le seul point positif est que le ministère du Travail ait demandé à la COMATEC de revenir au code du travail, ce qui est une reconnaissance implicite de son non-respect. Une enquête administrative sera faite à l'issue du conflit, pour examiner la conformité de l'embauche des intérimaires par rapport au code du travail.



Le conflit s'annonce dur, et au moment où vous lirez ses lignes il se sera passé certainement beaucoup de choses. L'embauche de nouvelles personnes pour protéger les nettoyeurs non grévistes, ont des allures qui ne peuvent pas tromper sur leur origine. De la même manière, alors qu'en principe le nettoyage est exclusivement effectué par des immigrés — ou presque — en temps normal, j'ai personnellement vu des jeunes bien blancs, et de la manière dont ils tenaient leur balai, ça ne doit vraiment pas faire longtemps qu'ils travaillent. Vous pouvez manifester votre soutien en contactant la CNT, mais éviter de montrer votre solidarité dans le métro, ça risquerait de vous attirer de sérieux ennuis.

ALAIN
(Syndicat des transports CNT)

MUNICIPALES

La gestion communale : la culture

C'est pas faire injure aux syndicalistes espagnols que de souligner que les conditions étaient particulières et que l'environnement a quelque peu changé depuis les années 1936-1937. Néanmoins, dans nos sociétés où l'autogestion (ou la gestion directe, comme vous voudrez) a retrouvé mauvaise presse, les réalisations de nos compagnons de la CNT dans la restructuration de la Compagnie des tramways de Barcelone sont riches d'enseignements (1).

Alors que les sociétés de transport urbain fonctionnent souvent sous le statut d'économie mixte (véhicules payés par la collectivité, personnels dépendant d'une boîte privée) où, même en cas de régie directe, l'apport lié à la connaissance de l'outil de travail est, au mieux, transmis par le biais de cercles de qualité. Tout comme l'avis des usagers n'est collecté qu'à la faveur de sondages d'opinion dont on connaît l'efficacité souvent douteuse.

C'est qu'une fois encore, les élus municipaux sont intimement persuadés que leurs administrés n'ont qu'un droit : le vote. Une fois élus, c'est bien évidemment aux notables de décider de tout dans la cité. Puisque c'est la loi !

Pas ou peu de partage des responsabilités : c'est pourquoi, la création de comités d'usagers revêt une telle importance. Créés parfois plus ou moins par hasard et pour des motifs pas forcément très révolutionnaires : lutte contre les aboiments de contrôleurs trop zélés par exemple, ils pourraient servir de contre-pouvoir face à l'autoritarisme des maires.

A partir du moment où nous entendons privilégier les transports en commun, et donner notre avis sur ce qui touche notre vie quotidienne, il est extrêmement important de faire parler les utilisateurs de ces transports sur les conditions de fonctionnement du service (2).

Les itinéraires sont-ils judicieux ? Y a-t-il assez de lignes ? Les quartiers sont-ils assez desservis ? Les temps d'attente ne sont-ils pas trop longs ? Les tarifs sont-ils adaptés ? Existe-t-il une gratuité réelle pour les chômeurs, les défavorisés et les familles nombreuses ? L'accès aux marches est-il facile pour les personnes âgées, les poussettes, etc. ? Bref, toutes les questions qui permettent de faire réagir concrètement les contribuables pour leur faire apprendre comment on s'occupe soi-même de ses affaires.

Il n'est pas inutile, non plus, de se pencher sur le coût réel des transports. En effet, si ce genre de service public coûte cher à la collectivité, rappelons qu'ils permettent des économies dans bien des domaines : diminution des accidents et de tous les frais qui en découlent (hôpital, réparations, etc.), baisse de l'immobilisation des terrains et des équipements liés au stationnement, des équipements liés au trafic automobile, etc.

Améliorer la vie au quotidien

Tout cela, bien sûr, n'est pas d'une nouveauté échevelée, mais on ne voit pas bien pourquoi il faudrait attendre l'autogestion généralisée pour améliorer la vie de tous les jours, et d'une ! Et de deux, il vaut toujours mieux surveiller de très près les décisions de ces cerveaux qui prennent si peu le bus mais décident de son financement. Et, enfin, rien ne nous empêche, une fois l'étude et les discussions bien en train, de nous pencher sur la gratuité totale de ces transports.

Pour les amateurs d'émotions fortes, voilà un sport réjouissant : faire entrer dans les mentalités le

principe d'un financement total par la collectivité (3). Il est d'ailleurs significatif que, parmi les innombrables études menées de-ci de-là, ce genre de proposition ne soit jamais prise en compte.

En conclusion, pour ce qui est des transports, il est évident que nous devons nous méfier comme de la peste de tout ce qui ressemble de près ou de loin à la cogestion : commission extra-municipale, représentation dans les conseils d'administration, etc. Mais cette gymnastique, qui vise à démonter les rouages de la machine pour bien en maîtriser le fonctionnement, est indispensable pour briser cette apathie sociale qui nous étouffe un peu plus chaque jour.

La culture

Il y a quelques années, on pouvait entendre, sans trop prêter l'oreille, divers rugissements liés à la construction du Centre culturel de Beaubourg, dit « Georges Pompidou » (4). Sans entrer dans le détail, il est maintenant observable à l'œil nu que ce monument n'est pas dénué



Le syndrome de Beaubourg.

d'intérêt. Seul problème : il est unique en son genre et a absorbé un certain nombre de subventions d'Etat, qui auraient pu être investies ailleurs qu'à Paris, « reine du monde ».

Sans doute, parler de Beaubourg pour introduire les rapports entre municipalités et culture peut surprendre. Le problème est qu'un nombre impressionnant de maires souffrent du syndrome de Beaubourg.

Qu'ils soient élus d'un village ou d'une ville plus importante, rares sont les représentants municipaux qui ne rêvent pas d'avoir leur monument culturel : piscine, gymnase, « Palais de la culture », Maison pour tous ou autre. Ce n'est pas que la démarche soit mauvaise en soi. Simplement, trop souvent, la dépense leur semble proportionnelle avec l'intérêt de la chose. En clair, plus c'est cher, plus c'est valorisant.

Le hic, c'est que, bien entendu, les sommes investies pour le monument (comprenez à leur gloire) ne le seront pas ailleurs. Ça paraît logique. Comme nos maires sont de petits fûtés, qu'ils lisent les journaux et regardent la télévision, ils s'aperçoivent que l'on parle plus souvent de certaines villes grâce à tel festival en renom, à telle architecture grandiose, ou à tel ensemble artistico-urbain commandé au sculpteur en renom.

Comme Jack Lang et la Nouvelle Droite ne cessent de claironner que, désormais, la culture façonne le monde et la société de demain, les élus branchés n'hésitent plus, ils se lancent dans le culturisme, à défaut de culture.

Malheureusement, si certaines réussites viennent encourager les

plus dynamiques (Rennes, par exemple), les plus niais se retrouvent vite aussi bouseux qu'avant. Avec en prime des impôts locaux qui ressemblent à « Rambo V ».

Eh oui, les coups médiatiques n'ont jamais fait bouger le quotidien. Et accueillir Chantal Goya ou Jean Lefebvre dans un hall de gare culturel — fût-il ultra-moderne et d'une architecture d'enfer — est rarement de nature à créer le choc du dynamisme futur. Pas plus d'ailleurs que de subventionner des troupes d'avant-garde venues à grand frais du XI^e arrondissement.

Les réussites du genre sont essentiellement dues à deux choses :

- une patience à toute épreuve et un travail de longue haleine ;
- une habile action auprès des artistes locaux.

Mettons tout de suite de côté les villes nanties de taxes professionnelles miraculeuses ou de populations de retraités des conseils d'administration (Neuilly, Nice, etc.), où la situation n'a plus rien à voir même avec la plus imparfaite des démocraties, et poursuivons... Le B A-BA : organiser une vie culturelle

la qualité et de la quantité de ses associations, bénévoles ou professionnelles.

De grands cerveaux se sont rendus compte — faut-il qu'ils aient le sens de l'observation ! — que la gauche se débrouillait en général mieux que ses concurrents pour animer, contrôler ou télégider ces associations (6). Malgré notre souci d'éviter la sociologie de piliers de comptoir, cette influence est on ne peut plus intéressante à analyser.

Ce n'est pas un hasard si les partis dits « ouvriers » (sic) ont développé des structures destinées à encadrer les masses supposées laborieuses. Ainsi, pour ne parler que de la culture, les « Francas » (PCF), Léolagrange, la FOL (PS) et une infinité de petites associations locales, aux buts aussi divers que les besoins des gens, ont permis de faire passer le message réformiste et d'irriguer une masse électorale.

Qu'on ne nous prenne pas non plus pour des enfants de chœur. Seuls les requins de droite, leurs larmes de crocodiles et leur main sur le cœur font de l'« apolitisme » (7). Le reproche (ou le regret !) que nous pouvons évoquer ici n'est pas la création (calculée !) de la politique (orientée !) ou la politisation (outrancière !) de la chose : on n'apprend pas à jouer de la guitare de la main gauche parce que le professeur est au PS... Ce sont bel et bien les militants qui forment l'autant de relais d'opinion et, par leur dynamisme, leur implantation et leur personnalité, assurent le contact entre le parti et la population. Que ce contact soit illusoire est une autre affaire...

Mais ces associations en tant que telles, si elles font la force de la gauche, sont aussi indispensables que l'air. De l'aide aux devoirs pratiquée par le Confédération syndicale des familles (CSF), des animations pour les enfants dans une Maison pour tous de la ZUP, des concerts et des locaux associatifs créés par un comité de quartier... Si tout cela ne suffit pas à notre bonheur, ça y contribue.

Va-t-on aboutir à la conclusion que, grâce aux militants socialistes, la vie culturelle connaît des développements quasi libertaires ?

Le plus furtif des coups d'œil permet immédiatement de savoir qu'il n'en est rien. Tout d'abord parce que les structures qui encadrent les militants associatifs, les permanents sociaux, etc., contrôlent avec soin la cour de récréation. Pas forcément, d'ailleurs, par des mesures autoritaires ou des méthodes de garde-champêtre. Mais le manque d'ambition, de projet global, le cantonnement dans un simple rôle d'animation ou d'amuseur public est un soporifique bien plus puissant que les brimades ou la corporalisation — dont les admira-

teurs se retrouvent tant à droite qu'à gauche, d'ailleurs.

En effet, la principale critique que nous pouvons faire est le caractère complètement émietté du travail — souvent remarquable, il ne faut pas hésiter à le redire — de ces associations.

Pour une vie culturelle

Ce qu'on leur demande (on : le pouvoir municipal), c'est :

1. de pallier aux défauts les plus graves du système : inégalités sociales qui amènent une mauvaise socialisation, une fermeture aux possibilités culturelles, etc. ;



Le musée d'Orsay.

2. de servir d'alibi pour faire croire que « ça avance ». Dans le pire des cas, d'être la chambre d'échos de la bonne parole des élus majoritaires.

Jamais d'être en mesure de profiter de la connaissance du terrain pour dénoncer la ZUP qui étouffe, la pauvreté qui tue. Jamais de peser véritablement sur les rapports entre administrés et élus... encore moins sur les décisions. Tout va (comme ailleurs) du haut vers le bas — les subventions comme les appels du pied —, le contraire, mon cher, c'est l'utopie.

Mais, va-t-on nous dire (ça s'entend d'ici), pour que les choses changent, il faudrait des changements aussi musclés que soudains et radicaux. C'est vrai. Doit-on rappeler que les copains qui ont participé à l'essor des Auberges de jeunesse voulaient, non pas des « anars » endoctrinés au berceau, mais des êtres libres et responsables, capables justement de vouloir ces changements libérateurs. Notre but n'a pas changé. Nous avons un mouvement social à reconstruire.

R. LE Y.

NOTES

(1) Voir Gaston Leval, L'Espagne libertaire.

(2) Rien n'empêche d'ailleurs de travailler en liaison avec des salariés de la boîte.

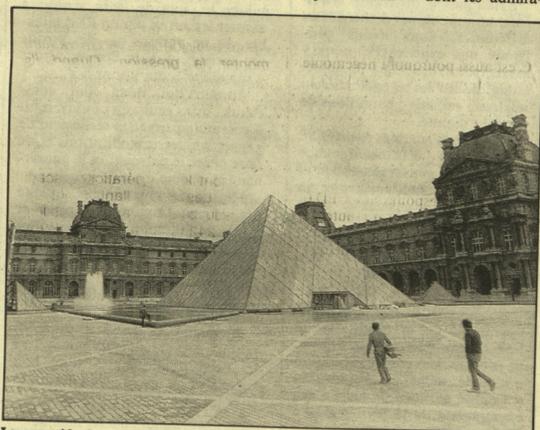
(3) Un budget de fonctionnement moyen, sans prise en charge publique, peut se décomposer ainsi : 50% pour les usagers, 50% pour la taxe transport versée par les entreprises.

(4) En fait, depuis la Tour-Eiffel, les élus ne rêvent que du monument cher et impopulaire qui les rendra immortels.

(5) Pas seulement pour les grandes ou moyennes agglomérations. Il peut y avoir regroupement, par exemple dans des syndicats de communes, pour un projet un peu important.

(6) Il n'est pas douteux que le principal danger de l'extrême droite réside dans sa capacité à faire de même.

(7) Vous noterez que plus une liste électorale est « apolitique », plus on a de chances d'y retrouver de gros bataillons de croûtons réactionnaires.



La pyramide de verre du Grand Louvre.

CFDT Le SUD décolle

PLUS de deux mois après la scission intervenue à la CFDT-PTT et la création du SUD, et à quelques semaines du verdict des élections professionnelles, il n'est pas inutile de faire le point.

CAP : première manche gagnée

Il n'était pas évident de réussir, privés de tous les moyens syndicaux, les constitutions des listes de candidats. Le système des élections aux commissions paritaires est compliqué à souhait ; chaque grade, même peu répandu, nécessite la présentation de quatre candidats, et il n'était pas aisé de réaliser en un mois ce que les syndicats les plus représentatifs mettent six mois à peaufiner.

Bien sûr, tout n'a pu être fait dans ce délai. Mais les objectifs minimaux ont été largement dépassés. Le SUD présente des listes nationales qui couvrent 97% du personnel, les grades les plus élevés de la hiérarchie étant évidemment les principaux absents.



Outre la région Ile-de-France, où le SUD sera présent partout pour les élections du niveau départemental ou régional, des listes ont été constituées dans les régions de Lorraine, du Nord, de la Picardie, du Centre et de Midi-Pyrénées. Au total, ce sont plus de mille candidats qui sont engagés dans l'aventure.

Manipulation ? Non, clairvoyance !

Mais comment se fait-il que cette scission recouvre une telle ampleur ? Faut-il, comme le fait la fédération, parler de manipulation et dénoncer un projet de constitution d'un nouveau syndicat prévu de longue date par une organisation politique ?

Ceux qui sont trop à l'écart des luttes qui se sont déclenchées ces derniers mois dans les PTT ne peuvent pas comprendre cet enchaînement des faits. L'attitude de la fédération avait déjà commencé à décourager nombre de militants, des adhérents renvoyaient déjà leur carte ; les nombreuses sympathies rencontrées parmi le personnel lors des actions menées ne pouvaient plus se concrétiser par des adhésions. Le développement espéré d'un syndicalisme différent menaçait de se transformer en débauche.

Les mesures de suspension des structures syndicales étaient et restent totalement inacceptables. Les accepter et faire le gros dos, c'était accepter de se faire lamener de l'intérieur et se condamner à regarder,

impuissants, partir en lambeaux un tissu militant conséquent.

Le SUD ou disparaître

Mais une fois qu'on a décidé de quitter un syndicat, la question de savoir où l'on peut aller reste ouverte. L'hypothèse de l'adhésion à la CGT a bien été évoquée, mais très minoritairement, et elle a fait long feu. En effet, comment imaginer que l'on pourrait trouver à la CGT une reconnaissance du droit au désaccord avec les orientations fédérales ? On sait depuis longtemps que ces principes n'ont pas cours de ce côté-là. D'ailleurs, la CGT s'était empressée de faire savoir à ses sections qu'il fallait essayer de profiter de l'occasion pour accueillir les adhérents égarés, mais qu'il valait mieux éviter d'accepter les militants...

Rejoindre un autre syndicat dont les thèses et le fonctionnement se rapprocheraient des nôtres, comme la CNT ? Outre que celle-ci a clairement indiqué qu'elle ne le souhaitait pas (l'opération aurait été plus une absorption qu'une fusion), il est loin d'être certain qu'il y ait accord sur les orientations, sur la pratique syndicale au quotidien et même sur la manière de fonctionner.

Il n'y avait donc pas d'autre choix possible : le SUD ou disparaître !

Rien n'est fini, tout commence

Certains militants ont bien sûr hésité à franchir le pas. Ce n'est pas chose facile que de quitter une structure syndicale avec des moyens importants que confère le droit syndical de la fonction publique en rapport avec la représentativité (permanents, locaux, matériel...) pour se lancer dans une opération dont l'issue reste en partie incertaine. Mais il faut aussi savoir prendre des risques quand la situation impose des choix.

Ceux qui ont tenté l'expérience de rester malgré tout à la CFDT savent aujourd'hui à quel prix. Les syndicats dissous ont vu leur bureau reconstitué provisoirement, sous la houlette de la fédération, mais avec les seuls militants qui acceptaient expressément les conditions posées. Tous ont dû, après un entretien poussé, s'engager par écrit à respecter et appliquer les orientations fédérales. Personne aujourd'hui ne peut prétendre siéger dans un bureau de syndicat à la CFDT-PTT d'Ile-de-France sans en accepter les méthodes de fonctionnement. Dans certains secteurs qui ont raté leur sortie (Chèques postaux et Seine-Saint-Denis surtout), beaucoup d'adhérents se laissent encore abuser par manque d'informations, mais cela ne saurait durer.

C'est aussi pourquoi l'hégémonie n'est pas terminée à la CFDT-PTT. Ce sera bientôt le tour de la province. Chaque fois qu'un syndicat se verra pris en main brutalement par la fédération, il ne pourra faire autrement que regarder vers le SUD. Beaucoup sont déjà convaincus d'être des responsables CFDT en sursis. S'ils n'ont pas pu sauter le pas parce que la situation ne s'y prêtait pas localement, ils savent que leur tour viendra. La reconstitution syndicale est en marche, elle a ses impératifs politiques que rien n'arrêtera.

Le résultat des élections du 14 mars sera déterminant. Un échec, même relatif, servirait d'étouffoir, mais un succès servirait de détonateur. Verdict le 17 mars au soir.

LEGRAND

ÉDUCATION NATIONALE L'Etat-patron

VOICI la suite des mésaventures du « camarade » Jospin, ou comment gérer ses « stocks » ! Tous les ans, à la rentrée, c'est la même crise : le déficit d'enseignants dans certaines disciplines (notamment les disciplines scientifiques), et ce à tel point que le ministère ne sait plus comment jongler avec les circulaires pour embaucher des professeurs de mathématiques et de physique (l'an dernier, il était impossible de passer n'importe quel CAPES avec n'importe quelle licence). Mais rien n'y fait, ils ne sont pas fous les gens du privé !



Aussi, cette année, Jospin s'y prend dès le mois de février : addition des déficits de postes avec d'autres déficits de postes, ce sont des opérations très dures à faire, ça fait toujours des « moins » et ça donne mal à la tête.

Dans la dernière série de décrets, notre « camarade » reconnaît, de fait, qu'il sous-paie les professeurs,

puisqu'il accepte d'embaucher des gens du privé au-delà du prix auquel il paie son propre personnel. A qualification égale, un contractuel pourra être payé de 400 à 2 800 F de plus par mois qu'un certifié (et ce ne sont pas des primes !), et jusqu'à 7 000 F de plus qu'un auxiliaire. Pour un niveau reconnu équivalent à l'agrégation, il pourra être payé jusqu'à près de 20 000 F.

A ce propos, il faudrait en glisser quelques mots aux coordinations, l'augmentation uniforme réclamée est bien en deçà de ce qui est proposé au privé ! Nous le sentons, le « camarade » Jospin nous a compris, mais il a mal ciblé !

Mais ce n'est pas tout ! Avec ces mesures, le ministère tend à augmenter la part du personnel non titulaire dans l'Éducation nationale (qui se limitait jusque-là au corps des maîtres auxiliaires) et également à accroître sa précarisation (« les professeurs pourront être recrutés pour une durée de 3 ans, renouvelable »).

« Priorité donnée à l'éducation »

Le ministère, d'ordinaire si soucieux de la formation de ses enseignants et de son efficacité sur le terrain, paraît cette fois-ci s'en laver les mains... mais tout ceci n'est-il pas quelque peu contradictoire avec la prétendue « priorité donnée à l'éducation » qu'il affichait dernièrement ?

Ah ! c'est dur de gérer ! Dans tout le secteur public, le gouvernement veut faire entrer la privatisa-

tion, que ce soit par la grande porte (privatisation de secteurs entiers aux PTT) ou par la petite porte.

La privatisation par la petite porte, dans l'Éducation nationale, ce n'est pas que l'augmentation de la part du personnel non titulaire et précaire ; c'est aussi dans la gestion de la maison. Les recteurs sont autorisés à recruter des contractuels venant du secteur privé, et les chefs d'établissements pourront recruter des vacataires pour assurer les remplacements. Nous nageons en pleine ère de libéralisme...

Vous voulez une preuve supplémentaire comme quoi on n'a pas vraiment besoin d'être formé pour être enseignant ? Ben, c'est que le métier va même être ouvert aux militaires de fin de carrière. C'est vrai que la pédagogie, à l'armée, ils la pratiquent tous les jours ! Vous êtes au courant que dans les écoles, nous devons apprendre à vos chères têtes blondes que la défense « vise avant tout à garantir la liberté de la nation et à faire respecter ses choix, bref son indépendance » (cf. le dernier protocole Défense-Éducation nationale). Non seulement, sur décision souveraine des deux ministres, ces chers « crânes rasés » pourront venir nous « aider à assurer (notre) enseignement sur les questions de Défense » mais, quand ils seront à la retraite, ils pourront venir le faire eux-mêmes s'ils ont, ou obtiennent la « qualification nécessaire ». Vous croyez qu'on va les envoyer dans les écoles normales ?

Monique FIGAROL

PRISONS

Les otages des matons

À U début du mouvement des gardiens de prison, les détenus ont su garder le plus grand calme. Ce n'est pas qu'ils aient vraiment soutenu les revendications du personnel pénitentiaire. Simplement, ils estimaient que le mieux qu'ils avaient à faire, c'était de laisser les factieux en découdre avec la hiérarchie.

Lorsque la situation s'est aggravée, ils se sont un peu amusés. Les uniformes se battaient entre eux. C'est un spectacle paradoxal, lorsque les représentants de la loi se font bousculer par les forces de l'ordre. Les surveillants supportaient mal de se faire traiter comme des détenus et de voir ces derniers les narguer d'un air goguenard.

Mais tout s'est gâté, en dépit des mises en garde de quelques syndicats modérés. Les courants réactionnaires ont pris le dessus. Après avoir déclaré : « On va faire monter la pression. Quand ils auront tout cassé, on pourra discuter », les matons de base, fiers d'avoir débordé les cadres des syndicats en octobre dernier, lancent leurs troupes contre les détenus.

Ce sont les « opérations escargots ». Les surveillants font la grève du zèle, en appliquant les articles 242 et suivants du code de procédure pénale : les détenus sont fouillés à tout bout de champ, les cellules retournées, les mouvements (déplacements à l'intérieur de la détention) ralentis, les ateliers fermés, les cantines retardées, le courrier raréfié, les avocats et les visiteurs bloqués à l'entrée. Les détenus sont seuls, face à l'arbitraire des matons.

Les fourgons cellulaires sont stoppés dans les deux sens aux

portes des prisons. Même si les forces de l'ordre repoussent les piquets de grève des matons, certaines extractions sont retardées, voire supprimées. Des juges d'instruction ne convoquent pas les

nus, eux, n'en ont pas le droit. Des prisonniers de Saint-Maur ont été punis et conduits au quartier disciplinaire pour avoir rendu leurs téléviseurs loués et refusé leurs cantines, en guise de protestation.



prévenus. Par conséquent, des prisonniers ne sont pas libérés. Ils restent en détention préventive.

Les syndicats des matons avaient crié haut et fort qu'ils seraient responsables. Ils prétendaient ne pas vouloir jeter de l'huile sur le feu et provoquer les détenus. Ils n'ont pas tenu parole. A la suite de leur leader, Jacques Vialettes, ils ont largement appliqué le mot d'ordre « Prison morte ». Les parloirs avec les familles ont été retardés d'une heure et même une heure et demie.

Bien qu'interdits de grève, les surveillants manifestent. Les déte-

Il est clair que, manipulés par les plus extrémistes d'entre eux, les gardiens se sont engagés dans la voie la plus dangereuse : celle de la provocation à l'émeute et aux mutineries. Les détenus sont leurs otages. S'ils se révoltent, il va de soi que les CRS et les matons se réconcilieront pour leur taper dessus. Le conflit des policiers et des surveillants est une mascarade. Celui des flics et des matons réunis contre les taulards une véritable guerre sociale.

Jacques Lesage de La Haye

Les jeunes font ce qu'ils peuvent, mais la police court toujours !

Plusieurs centaines de personnes, dont beaucoup de jeunes des cités environnantes, ont répondu présents à la manifestation appelée par le Collectif de soutien à Hassen Talhaoui. Frappé, le samedi 7 janvier, lors d'un contrôle d'identité d'une brigade de surveillance nocturne (voir *Monde libertaire* n° 738), il refuse de s'écarter et, avec ses copains, se bat depuis pour que cesse ces violences. Peut-être un résultat à cette mobilisation ? Hassen et un témoin ont été convoqués par les « bœufs-carottes » (la police des polices). Parallèlement, l'enquête judiciaire continue... Seule une mobilisation continue évitera l'étouffement de l'affaire. A suivre donc...

Lee GORDON

TPFA pas morts

Dans les casernes et les prisons pourrissent toujours des réfractaires à l'armée. Ils n'ont pas voulu s'écarter, ils n'ont pas voulu s'abaisser. Eh oui, même en 1989, l'armée reste la même.

Ils sont deux, parmi tant d'autres, et ne portent pas le militaire dans leur cœur. L'un s'est vu refuser le statut d'objecteur car il ne connaissait pas les méandres de la loi. Celle-ci (de 1983) dit qu'il faut d'abord résilier son sursis, puis faire sa demande. Lui, Christophe a fait le contraire... (15 mois de prison ferme en première instance). L'autre, Patrick, ne savait pas trop où s'adresser, et un service est toujours un service.



Nos deux compagnons se retrouvent donc à l'armée, là ils essayent de ravalier leurs idées, mais rien n'y fait, ils ne s'habituent pas à l'ambiance « bonne nouille ». Ils refusent de porter l'uniforme et d'obéir. L'un est emprisonné à Landau et passe devant le Tribunal des forces armées en Allemagne, tribunal d'exception (feu-TPFA). Les juges kakis le condamnent à 6 mois. L'autre passe en flagrant délit devant un tribunal spécialisé civil, il écope du double !

L'un, sans trop de soutien, attend à Landau. L'autre, Christophe, est passé en appel le 23 février à Poitiers. Cent personnes ont assisté au procès, deux cents ont manifesté la veille pour l'objection de conscience. Arrivera-t-on à ébranler cette « Grosse Berta » de justice ? Le point reste en interrogation. Pour tout soutien à Christophe Albouy, écrivez au juge de la Cour d'appel de Poitiers, le verdict sera rendu le 16 mars. A vos plumes, les réfractaires doivent sortir de prison.

Philippe ULIS

Pour tout soutien, écrire à :
• Patrick Odentillet, prison militaire, Landau, SP 69 363-2, Allemagne ;
• Christophe Albouy (comité de soutien), Toit du monde, rue des Trois-rois, 86000 Poitiers.

AGRICULTURE Chambres d'agriculture

MAINTENANT que les jeux sont faits, les résultats acquis, interrogeons-nous sur le rôle de cet organisme consulaire (1). Pour beaucoup d'agriculteurs, les Chambres ont un double rôle : conseil auprès des pouvoirs publics et service auprès des paysans.

On serait donc tenté de croire que, pour beaucoup de ruraux, l'enjeu des dernières élections était infime ; d'autant que les Chambres d'agriculture ont vu leur influence dans l'orientation de l'agriculture départementale régresser progressivement, à tel point qu'aujourd'hui les agriculteurs n'accordent qu'une importance minime au choix de leurs représentants. Cela est encore renforcé par l'extrême faiblesse de l'effort de communication réalisé par les dirigeants des Chambres.

Pourtant, les budgets et les personnels de ces organismes sont importants (plusieurs milliards de centimes dans chaque département).

Par-delà les élections

Les dirigeants de cet organisme vont devoir se positionner par rapport aux élus politiques départementaux et locaux, mais aussi, et surtout, face aux structures économiques (tout le secteur de l'agro-alimentaire et les banques notamment).

Ces acteurs-là prennent en effet une part de plus en plus active dans l'orientation de la politique agricole, bien souvent sans même prendre le soin de consulter les Chambres.

Du côté des « politiques », la décentralisation jouant, Conseils généraux et régionaux s'imposent de plus en plus dans la définition des stratégies de développement

agricole. En matière d'aménagement foncier, par exemple, les crédits sont entre les mains du Conseil général. Par ce biais, cet organisme peut alors promouvoir certaines actions en faveur des gîtes ruraux, du tourisme équestre, etc. Cela conduit à un transfert de compétences de la Chambre d'agriculture vers le Conseil général.

Difficile adaptation !

Depuis le début des années 60, les services de développement des Chambres avaient axé principalement leurs interventions sur l'action technique auprès des agriculteurs, privilégiant l'augmentation de la production, dans un contexte de marchés en expansion.

Avec la crise profonde que connaît aujourd'hui l'agriculture, tout le secteur agricole doit s'adapter à de nouvelles données. Aussi, il ne s'agit plus tellement de faire, pour les employés-techniciens des Chambres, du conseil en fertilisation. Cette conception du développement essentiellement productiviste, rigide, prônée pendant 30 ans, est maintenant périmée.

Finis, donc, les modèles standards de développement et les fameuses « références ». Une véritable « révolution » ! A l'ère des quotas de production, on préfère promouvoir la réduction des charges... De plus, il n'est plus pensable de promouvoir des productions sans s'assurer que des « opérateurs » prennent le relais commercial. La référence au marché devient maintenant le leitmotiv des Chambres ; en conséquence, l'action technique ne doit plus seulement répondre aux besoins des agriculteurs, mais d'abord aux besoins du marché. On voit que, de techniques

hier, les priorités deviennent économiques aujourd'hui : que la « qualitatif » va prendre le pas sur le « quantitatif ».

Le tournant

Beaucoup de présidents de Chambres s'interrogent. Dans certains départements (2), des « audits » ont été condamnés à des cabinets de consultants spécialisés. Cela va conduire les Chambres à réorienter leurs conseillers vers de nouvelles tâches, susceptibles de répondre à des besoins spécifiques de conduire des actions de pointe ayant trait à la diversification, à l'innovation (enquêtes, études de marchés). D'autre part, compte tenu de la baisse des ressources traditionnelles, il est probable que, de plus en plus, ces nouveaux services seront des services payants.

Perspectives d'évolution

Ces établissements publics pourraient apporter une aide efficace en participant et finançant, entre autres, des programmes de recherche, d'expérimentation, de formation, de conseils techniques, économiques... Ils pourraient prêter leur concours à tout ce qui a trait à la promotion, à l'aménagement et à l'occupation harmonieuse de l'espace...

Il paraît logique que leur mission soit réorientée. Ses interventions devraient se faire aux services de tous ; aujourd'hui, il est nécessaire de prendre en compte, de traiter les problèmes réels des agriculteurs. Il reste beaucoup à faire si l'on veut que la Chambre revienne un jour aux ruraux (3). Pour cela, partout

où c'est possible, la première chose importante serait de privilégier la logique syndicale contestataire. La Chambre peut servir de « caisse de résonance » pour faire entendre les revendications et les positions syndicales. Par ailleurs, là où le rapport de forces est favorable, elle pourrait même permettre de préparer et de développer une stratégie d'affrontement avec le pouvoir. Tout comme hier avec la droite, aujourd'hui il est clair que le pouvoir politique de gauche ne veut pas (ou ne peut pas) se confronter au pouvoir économique (celui de l'argent), ni au capitalisme (les firmes multinationales de l'industrie agro-alimentaire).

Il ne peut donc pas y avoir, venant d'en haut, des avancées sociales significatives pour les paysans — non plus d'ailleurs que pour les ouvriers et employés des autres secteurs de l'économie.

Liaison FA Sud-Aveyron

NOTES

(1) Voir *Monde libertaire* du 16 février 1989.

(2) Par exemple l'Aveyron.

(3) Les Chambres d'agriculture ont été, pendant des décennies, une « chasse » jalousement gardée, confisquée par une fraction de « nomenclaturistes », professionnels de la représentation. Ces notables se qualifiant de représentants professionnels siègent tout à la fois à la FNSEA, au Crédit Agricole, à la Mutualité sociale agricole et dans nombre d'organismes agricoles et organisations interprofessionnelles, privées et officielles, si ce n'est au gouvernement (*Monde libertaire* du 16 février 1989).

HUMEUR

Non, je n'adhérerai pas au parti

Au temps de Staline, quand les partis communistes étaient bien « stals », comme on dit, bien dictatoriaux ; du temps où le dogme de la dictature du prolétariat, qui n'est rien d'autre que la dictature sur le prolétariat, était en vigueur ; du temps où le bruit des chars remplissait Budapest ; même après la mort de Staline ; du temps où Marchais était raciste, où Cohn-Bendit était juif-allemand, où les bulldo-

plus », disent-ils. Essayez donc d'être agréable, doit se dire Marchais. Bien que ses dogmes soient mis au rencard, c'est pas pour cela que j'adhérerai au Parti communiste français ! Mais on peut le constater : avant, il y avait du monde, depuis qu'il devient social-démocrate la reprise des cartes se fait difficilement ; les adhésions fondent.

En France, le parti lorgne toujours sur Moscou, où les dogmes

aller ? Le ver est dans le fruit ; quoi que, après tout, un régime social-démocrate en Russie serait un bain de fraîcheur pour le peuple, après plus de soixante-dix ans de dictature bolchevique.

Du stalinisme, il n'en restera rien. Seul demeurera la « Grande Russie » des tsars, la Russie de la Grande Catherine et d'Ivan le Terrible. La bourgeoisie d'Etat, bien installée, fera suer le bournou au peuple comme cela a toujours été. Le pire, c'est que la classe dirigeante russe a accaparé, pendant les soixante-dix ans de son règne, le langage de la classe ouvrière à son profit ; elle a présenté au monde entier une vision déformée du communisme. C'est la plus belle escroquerie du siècle.

Maintenant, c'est l'économie de marché, le capitalisme, qui va renaître florissante à la surface du globe. Gorbatchev va devenir libéral en quelque sorte, comme Chirac. Il aura fallu des millions de morts pour en arriver là. Et les autres, les ex-adhérents du parti, à la vue du spectacle, sont rentrés chez eux, la queue basse ! L'Occident jubile : le socialisme n'est pas viable et le quidam vient de s'en apercevoir.

Il y avait longtemps que les anars dénonçaient tout cela. Un dogmatisme prend fin. Cette aventure-là était quasiment religieuse. On n'a pas fini de comparer le mouvement communiste international à une Eglise. En fait, les cocos étaient de faux athées. Déjà, du temps de Marx, Proudhon protestait ! « Vous allez, lui écrivait-il, créer une nouvelle reli-

gion ». Cela a, malheureusement, parfaitement réussi. Et, à travers le monde, on élève des bûchers chez les Pol Pot et autres Sentier lumineux. C'est le fanatisme des témoins de Jehova du socialisme qui réapparaît encore et encore !



J. Chirac à Moscou !

Le dogmatisme, voilà l'ennemi à combattre. Le dogmatisme est celui qui se réduit à une croyance, et tous les milieux ont les leurs. Il est le père de l'intolérance politique, religieuse et morale. Il est en nous. Le communisme sans dogmatisme ne peut être que libertaire et ne peut se construire que dans la liberté, par la liberté de tous, sans coercition.

Paulo CHENARD



zers d'Ivry écrasaient les bidonvilles d'immigrés ; du temps où le parti était bien dégueulasse, il y avait foule, on se pressait au portillon, il y avait plein d'adhérents, ils étaient tous au parti.

Depuis que celui-ci fait peu neuve, les camarades foutent le camp ! « Cela ne m'intéresse

sont abattus les uns après les autres. La Russie n'est plus marxiste, l'internationalisme prolétarien est un avatar de l'histoire. Trotsky est presque réhabilité ; les nouvelles tombent les unes après les autres.

Le marxisme-léninisme est battu en brèche. Jusqu'où cela va-t-il

Ecologie

Le 3 décembre 1988, les WIP se sont réunis à Sopot pour parler de l'activité écologique du mouvement. L'éco-situation de la Pologne est tragique, surtout à cause de la crise économique. L'économie nationale se base encore sur l'industrie lourde, soit sur un modèle énergétiquement coûteux. Tout cela signifie de grands investissements dans l'énergie nucléaire : on a déjà annoncé un quatrième projet de centrale nucléaire. Les accords commerciaux spécialisés avec des pays du CAEM (Conseil d'assistance économique mutuelle) lient jusqu'à l'an 2000, 70% de nos moyens à l'industrie lourde. Evidemment, la Pologne est obligée d'importer des matières premières et de l'énergie. On les paiera par la nourriture et par des biens de consommation. Les frais de ces accords débitent toute l'économie et rendent la restructuration impossible. Et encore, il n'existe aucun projet global de protection de la nature.

Maintenant, on parle beaucoup d'écologie, on peut en parler. C'est le résultat de la démocratisation. Il y a un journal écologique officiel, légal ; il y a des nouveaux groupes, mais c'est tout. Notre pays est toujours dans un état catastrophique.

A sa réunion, WIP a décidé de commencer l'action des marches antinucléaires, pour le moment à Gdansk, contre la première centrale nucléaire à Zarnowic (à 50 km de Gdansk).

Lors de l'anniversaire de Czarnobyl, fin avril, aura lieu un séminaire écologique à Darlowo.

Relations internationales

Objection de conscience

Le 6 janvier 1989, a eu lieu une rencontre sur l'objection de conscience et les conditions du service civil en Pologne. La nouvelle loi sur l'objection de conscience fut établie le 13 juillet 1988, le service civil dure 3 ans, au lieu de 2 ans pour le service militaire, et il est très difficile à obtenir. Nous ne connaissons pas le nombre d'objecteurs de la dernière conscription, mais ils se voient refuser le statut très souvent, car il faut prouver son objection. D'autre part, les salaires ne sont pas suffisants, même pour se nourrir.

Relations internationales

Prisonniers politiques

Juste après Noël (entre le 25 et le 31 décembre 1988), les membres de WIP, PPS-RD (Parti socialiste polonais-Révolution démocratique) et de NZS (Syndicat indépendant et de étudiants) ont fait le jeûne à Varsovie, Gdansk, Wrocław (26 personnes), pour la libération des prisonniers politiques en Pologne (Jan Tomaszewicz, Jacek Napierala et Krzysztof Galinski) et en Tchécoslovaquie. Jan Tomaszewicz, membre de WIP est insoûmis, il a été arrêté le 13 décembre 1988. Jacek Napierala, un étudiant, fut illégalement appelé sous les draps. Arrêté, il est devenu la victime d'une erreur bureaucratique.

La police continue à mettre en prison les membres de WIP. Le 9 janvier 1989, Wojciech Jankowski a été arrêté pendant qu'il manifestait devant le siège de la police, à Gdansk, contre les peines d'amende administratives. Wojciech Jankowski restera en prison pendant un mois.

Relations internationales

ESPAGNE

Terrorisme d'Etat

Ce texte est inspiré par le fait suivant : des policiers espagnols se sont infiltrés sur le territoire français avec l'intention d'enlever des membres de l'ETA. Ce fait est tiré d'un article paru en première page du journal *Le Midi Libre* du samedi 26 novembre 1988, intitulé : « Un commando espagnol sème la terreur parmi les habitants de Moureillas-las-Illas (Pyrénées-Orientales). Armés et masqués, huit hommes arrivés en « 4x4 » ont fait régner la terreur ».

Le journaliste, Luc Malepeyre, rapporte que les composants de ce commando barbare devisaient entre eux en espagnol. Ceux-ci agressèrent sauvagement deux automobilistes, les prenant pour des terroristes voulant perturber la rencontre entre les chefs d'Etat espagnol et français, qui se tenait à Montpellier.

Le mutisme des autorités française a été total, alors que les deux victimes ont subi une agression très violente. Après la lecture de cet article, et les accords de Montpellier portant sur le terrorisme, on peut légitimement se poser la question suivante : les actions perpétrées par des terroristes d'Etat ne sont-elles pas la conséquence de tous ces accords.

De quelle sécurité pourront bénéficier les habitants français sur leur propre sol, quand les policiers espagnols traversent la frontière et viennent agresser les gens au nom de la lutte qu'ils mènent contre l'ETA ? Et qui sont ceux qui permettent à ces policiers de perpétrer des actes plus que répréhensibles ?

Quelle différence entre les actes terroristes de l'ETA (ou d'autres groupes) et ceux des Etats espagnol ou français ?

Comment appeler des socialistes d'Etat, qui se comportent comme tous les autres Etats capitalistes, démocrates ou fascistes ? Comment considérer l'Etat socialiste de Felipe Gonzalez, quand celui-ci permet que le franquisme renaisse de ses cendres, et alors que ce dernier possède déjà certains postes clés au sein du gouvernement.

Comment considérer un gouvernement socialiste qui, treize ans après la mort de Franco, laisse le franquisme resurgir sous la forme d'un nouveau parti appelé « Restauration franquiste du peuple espagnol » ? Et que cette femme appelée Garcia Soles puisse affirmer que le principe essentiel de la restauration franquiste passe obligatoirement par le rétablissement du franquisme en Espagne, où, d'après elle, il n'existe aucun parti qui représente l'héritage du général Franco. Elle persévère dans sa folie furieuse, en se proclamant une grande admiratrice du fasciste J.-M. Le Pen.

Toutes ces déclarations criminelles ne méritent-elles pas d'être condamnées publiquement et d'être passibles des tribunaux. Manifestement, le gouvernement socialiste préfère poursuivre ceux qui, lors des manifestations anticléricales de Saragosse, condamnèrent l'Eglise, qui fut la première responsable de tout le calvaire que le peuple espagnol subit dans les années 1936-1939 et dans celles antérieures.

L'Eglise fut l'alliée du franquisme, le défendit et coopéra activement au massacre de milliers d'Espagnols qui défendaient la liberté et la justice qu'on leur avait arrachées.

Amis socialistes d'Espagne et d'ailleurs, sachez que les Espagnols ont de la mémoire, rien n'est oublié, le soldo est là. La répugnance que vous nous inspirez est tellement grande que, forcément, nous vous vomissons.

D'après « Solidaridad Obrera »

ARGENTINE

Chronique...

UN groupe terroriste armé a attaqué une caserne militaire le 23 janvier dernier ; composé de 45 à 60 personnes, avec plusieurs femmes, ce groupe a attaqué et occupé l'unité militaire du régiment d'infanterie n° 3 de « La Tablada », dans la partie du Gran Buenos Aires, La Matanza.

Après près de 30 heures d'intenses combats, les forces armées argentines et la police ont réinvesti l'unité dont les installations furent sérieusement endommagées par le

ment de guérilleros « Ejercito Revolucionario del Pueblo » (ERP, « Armée révolutionnaire du peuple »), bras armé du Parti révolutionnaire des travailleurs (PRT), d'inspiration marxiste et trotskiste, qui eut beaucoup d'activités dans les années 70, et faisant partie d'un nouveau groupe, « Mouvement tous pour la patrie » (MTP), lié, par certains membres de l'ERP comme Gorriarán Merlo (qui sortit du pays et intervint au Nicaragua dans la lutte contre Somoza).



feu de canons et des mortiers. Les attaquants disposaient d'armes modernes perfectionnées, parmi lesquelles des mortiers, des lance-grenades, etc. Le résultat de cette lutte fut : 7 militaires (4 d'entre eux étant de jeunes conscrits), 2 policiers et 28 terroristes tués ; 38 militaires blessés et 25 policiers.

Les attaquants se rendirent le mardi, vers midi : ils n'étaient plus que 14. Selon des indices et certaines versions, un certain nombre d'attaquants essayèrent de fuir dans la nuit du lundi, protégés par le feu de ceux qui restaient. Le groupe serait composé de restes du mouve-

Toute la clique politique sans exception, incluant la gauche entière, et la CGT (centrale ouvrière argentine) ont condamné unanimement cette action qualifiée de provocation de par ses caractéristiques déflorantes, messianiques, en total désaccord avec les réalités du pays.

D'une part, ce groupe terroriste de gauche a réussi là où trois soulèvements militaires avaient échoué : rendre un certain prestige aux militaires, revaloriser leur rôle dans la lutte contre la guérilla et justifier leurs demandes d'une reconnaissance du mérite des forces armées d'avoir réussi à paralyser la guérilla depuis

1976. Ainsi se renforce leur exigence d'une amnistie pour ceux des trois juntas militaires condamnés pour les crimes commis durant la répression et pour leurs activités et responsabilités dans la guerre des Malouines.

D'autre part, certains des membres du groupe terroriste avaient des activités dans des organisations des droits de l'homme, ce qui entraîna des soupçons vis-à-vis de ces organismes, et ceux qui ont dénoncé les violations des droits de l'homme. La droite et ceux qui recherchent la réhabilitation des forces armées ne manquent pas d'en profiter.

Pour notre part, en tant qu'anarchistes, nous condamnons et rejetons le terrorisme et la violence qui met de côté la volonté et la gestion directe des populations et exerce une pression élitiste qui s'arroge la faculté de représenter l'intérêt populaire par des invocations à la libération et à la justice sociale. L'expérience guérienne, en Amérique latine, pendant les dernières décennies, a montré que cette action prétendument révolutionnaire engendre la réaction et la répression et renforce l'extrême droite. Lorsque cette guérilla vainc, il s'installe des dictatures dures, comme à Cuba, soumises à l'URSS.

La seule violence révolutionnaire légitime, en accord avec la pensée libertaire, est celle qui a comme protagoniste le peuple, à travers ses organisations et mécanismes véritables, tels lors de l'expérience collective de l'Espagne antifasciste de 1936-1939, qui chercha à disperser et détruire le pouvoir politique.

Fédération libertaire argentine

Boycott de l'armée à Cracovie (suite)

DE nouvelles faces entrent dans l'action. Le 24 octobre, ce sont l'Académie d'agriculture (AR) et l'Ecole supérieure de pédagogie (WSP) ; le 26, c'est l'Académie d'économie. Le boycott s'est désormais étendu à tous les établissements d'enseignement supérieur de Cracovie, exceptés l'Académie d'éducation physique et l'Académie de médecine. En même temps, s'intensifient les attaques de la presse contre les étudiants. Six personnes reçoivent des convocations chez le procureur (cinq membres de WIP, Radoslaw Huguet, Jan Rojek, Marek Kurzyniec, Marcin Mamon, Beata Letacka — et un membre de la section du Syndicat indépendant des étudiants (NZS) de l'Académie des mines et de métallurgie (AGH) — Dariusz Pieklo), tandis que le soir du 27 octobre sont arrêtés par la milice Pawel Chojnacki, membre de WIP, et Przemek Mackiewicz de la KPN. Les autorités ont entrepris des procédures disciplinaires à l'encontre des personnes citées plus haut. L'effondrement du mouvement se produisit soudainement.

Le 26 octobre, le comité de Boycott (KB), soumis à des pressions, a pris la décision de suspendre le boycott le 29 octobre. Rien ne permettait de justifier cette décision, si ce n'est la peur de ceux qui se sont prononcés pour. Les représentants d'« Akcja studencka » WIP, un représentant de l'AGH, un de l'AR ainsi que tous les représentants de l'Ecole polytechnique de Cracovie (PK) ont démissionné du comité, décidant de poursuivre le boycott à tous prix. WIP a convoqué une assemblée générale, où il a posé la question de la poursuite du mouvement. Une écrasante majorité s'est

prononcée pour, malgré l'agitation exercée par le NZS-UJ (Université Jagellon). Malheureusement, les étudiants de 4^e année, qui conduisaient directement le boycott étaient peu nombreux à ce meeting.

Le lendemain, des membres du KG et du NZS-UJ se présentent aux piquets devant le bâtiment du SW et

naires de négociations ; il n'était pas question d'une quelconque négociation. Une série de modifications de troisième ordre avait déjà été préparée par le pouvoir. Le KB a accepté une situation aussi humiliante, et à même avalé l'expulsion de représentants d'autres villes universitaires. Quelques heures plus



incitent les gens à rentrer en cours. Leur argument : la promesse de négociations avec le ministère de la Défense pour le 3 novembre. Cinq cents étudiants de l'UJ, influencés par l'agitation du KG, rentrent en cours. Le boycott tombe complètement à l'AGH, l'AR et la WSP. Seule la PK continue l'action. Après le congé de la Toussaint, WIP tente de relancer le boycott, mais sans succès. La Polytechnique tient toujours.

Les négociations débutent le 3 novembre. Comme il fallait s'y attendre, elles ne sont qu'une lamentable parodie. Les étudiants ont été invités en tant qu'observateurs et non pas en tant que parte-

tard, lorsque les colonels et les recruteurs se sont faits arrogants, le KG n'a rien trouvé de mieux que de rompre les négociations. Le lendemain, le KG a annoncé sa capitulation complète en se retirant officiellement de toute tentative de boycott à compter du 7 novembre (considérant ses actions antérieures, notamment le fait de pousser quasiment de force les gens à reprendre les cours, c'était là la seule conséquence logique de ses prises de positions précédentes).

Le boycott s'est terminé.

Marek KURZYNIAC
MA Cracovie
(traduit de A Capella n° 15)

ALAIN AURENCHÉ

Une fleur noire sur la scène

Alain Aurenche chante depuis maintenant dix ans. A coups de scènes et de tournées, de son premier récital à l'Air libre Montparnasse en 1979 à son passage en juin dernier sur la scène du TLP, Aurenche s'est imposé comme une des voix essentielles de la chanson.

Aurenche c'est une gueule, une voix, des envies, des colères. Aurenche est chez lui sur la scène. Il a la poésie comme passeport. De ses mots, il crée des orages ou des incendies de tendresse et d'espoir.

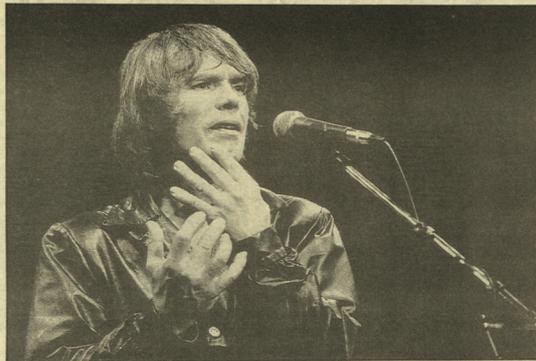
Alain Aurenche revient le 14 mars sur la scène du Théâtre libertaire de Paris. Un passage qui coïncide avec la sortie d'un nouveau disque. Un disque-événement puisque c'est le premier disque public d'Alain Aurenche. Dix chansons enregistrées en juin 1988 au TLP-Déjazet.

Pour fêter ce triple événement (le nouvel album, le TLP et les dix ans de chansons), je vous propose de retrouver Alain Aurenche. Dans cet entretien réalisé en octobre 1988 au Festival chansons de Sarrebrück en Allemagne, Aurenche raconte Aurenche.

Pascal DIDIER

— le « Monde libertaire » : L'univers Aurenche, c'est quoi ?

— Alain Aurenche : Ma formule musicale — et même au niveau de l'expression scénique — me semble être dans la tradition, dans le classicisme. Mes thèmes, je les prends aujourd'hui, dans le quotidien, dans la rue ou dans l'histoire, quand elle a des résonances actuelles, et d'une façon quand même relativement variée, puisque ça va de Gilles de Rais à Rimbaud en passant par l'univers de la banlieue, des loubards, des drogués, etc. J'ai envie de raconter la vie des gens qui ne sont pas forcément les plus favorisés dans cette société et qui ont peut-être quelque chose à vivre.



— ML : Claude Atienz disait tout à l'heure qu'Alain Aurenche sur scène et Alain Aurenche sur disque, c'était deux personnes différentes.

— A. A. : J'espère que ça va finir par se confondre parce que le dernier disque, qui est en chantier, est un disque public dont on est en train de finir le mixage et qui paraîtra en mars 1989. Là, on va peut-être faire le disque plus au niveau de la scène. Mais c'est vrai que je me suis rarement investi en studio comme je peux m'investir en public. Peut-être parce que je pense que c'est ça aussi le spectacle. Un artiste a besoin, pour se charger affectivement, émotionnellement, d'avoir quelqu'un en face de lui. Or, dans un studio, c'est froid. On répète, on améliore le truc et puis, finalement, on enlève peut-être l'âme de la chose. Alors, si l'on arrive à faire les deux, c'est bien.

— ML : On pourrait parler des musiciens qui sont avec toi en ce moment. Il y a notamment un grand musicien qui a tourné avec Brassens, Pierre Nicolas.

— A. A. : Pierre, qui me fait l'amitié et le plaisir de travailler avec moi, a été le compagnon de route de Brassens pendant plus de

30 ans et il est actuellement l'un des musiciens de Charles Trenet. Ça fait très longtemps que je connais Pierre. Je l'avais connu quand il accompagnait Monique Morelli, et puis on avait sympathisé. Je n'avais jamais osé lui demander. Je me disais « Pierre, c'est un personnage », « Moi je ne suis pas au niveau », puis un jour je me suis décidé. Il y a trois ans, je lui ai dit : « Voilà, je vais chanter au TLP, est-ce que tu veux... ». Il m'a dit « Ecoute, mon gamin, je vais écouter ce que tu fais ». Et puis voilà... Il m'a dit : « Je trouve ça très bien, allez on marche. » Alors, de temps en temps, quand on a des contrats où l'on peut chanter avec Pierre, on

est très content de se retrouver. Et puis il y a une autre formule avec l'orchestre de cinq musiciens.

— ML : Alain Aurenche, on te voit souvent dans les spectacles de la Fédération anarchiste ou, récemment, à la Fête de la CNT. Alors, Alain Aurenche, encore un chanteur sans dieu, ni maître ?

— A. A. : Eh bien disons que c'est la mouvance dans laquelle je me sens bien. Ce sont les copains, alors quand on peut chanter pour les copains, on le fait et c'est normal. Et puis, bon, je suis un petit peu un gamin de Léo et de tous ces gens-là.

— ML : Léo Ferré, qui t'a un petit peu aidé finalement au début... Enfin, il a dit : « Aurenche faut aller l'écouter ».

— A. A. : Pas au début. Ça fait quand même bientôt dix ans que je suis dans ce foutu métier... Et puis j'avais rencontré Léo avant de chanter, je travaillais encore dans le cinéma. Je l'avais rencontré plusieurs fois, comme ça. Comme beaucoup de gens, je lui avais posé la question « Que penses-tu de mes textes ? ». Et il m'avait répondu « Je ne suis pas juge, mais si tu as vraiment envie de les chanter, tu les chanteras. » Plus tard, quand s'est

créé le Théâtre libertaire de Paris, j'étais un peu partie prenante puisque, avec Claude Atienz, que j'ai rencontré et qui est devenu mon producteur depuis, on a aidé comme ça, bénévolement, à rénover la salle. Et un jour, à un concert de Léo, quelqu'un lui a dit : « Il te faut une première partie. Est-ce que tu veux prendre Alain Aurenche ? ». Il a dit « Oui, ça me ferait très plaisir »... et voilà. On a fait trois semaines en novembre 1986 avec Léo. Donc, on n'était pas des inconnus, on se connaissait déjà depuis pas mal de temps. Moi, si j'ai chanté c'est grâce à des gens comme ça. Sinon, je n'aurais peut-être pas eu envie de chanter.



Léo Ferré.

C'est parce que des gens comme Léo Ferré, comme Brel, comme Brassens, nous ont tracé la route qu'on a envie d'aller sur scène. Parce qu'il y a des tas de gens qui ne nous auraient pas donné envie spécialement d'aller nous exprimer sur une scène par l'intermédiaire de la chanson. Je ne vais pas les citer, mais enfin, sinon je serais resté dans le cinéma. Mais j'ai eu envie de faire de la chanson parce que j'ai entendu des gens comme ça, que j'ai compris qu'à certains moments, dans le désarroi, dans la tristesse, dans les mauvais jours, ce que simplement leurs paroles, leurs musiques pouvaient m'apporter. Je me suis dit, ils m'ont tellement donné de plaisir que moi aussi j'ai envie d'en donner aux autres. C'est pour ça, c'est grâce à eux... Surtout grâce à Léo. Moi, j'écouais Léo Ferré, j'avais quinze ans... rêve de gamin... Et puis un jour on m'a dit tu vas chanter avec Léo. Je ne sais pas si lui s'est rendu compte de ce que ça faisait. Mais moi, j'ai essayé de lui dire... Partager la scène pendant trois semaines avec Léo Ferré, c'est terrifiant... Parce que le public, il ne vient pas pour voir Aurenche, il vient pour voir Léo Ferré. Alors il faut se battre. Et quand ça marche, c'est extraordinaire.

— ML : Tu parlais de cinéma tout à l'heure. Tu as commencé dans le cinéma ?

— A. A. : J'ai commencé dans le théâtre. J'ai fait six ans de théâtre



« Quand on peut chanter pour les copains ».

en jouant avec plus ou moins de plaisir des pièces classiques, modernes, d'avant-garde, etc. Puis, un jour, j'en ai eu marre parce que je me suis dit que je ne partageais pas forcément les idées, que je n'avais peut-être pas les mêmes horizons que les gens qui font ce métier. On se trouve tous ensemble et, finalement, on n'a pas les mêmes choses à dire. Il y a des moments, c'est un peu déroutant. Quand on est comédien, on prend n'importe quoi... Quand on veut vivre de son métier, si on n'est pas une star, on ne choisit pas. Il y a un tel qui t'appelle, qui dit « tu veux jouer ? ». Et à partir de ce moment-là, ça démotive un peu...

J'aime toujours autant le théâtre, mais, depuis 1972, je n'ai plus joué au théâtre. Il faudrait, pour que j'y retourne, que quelque chose, un propos, une pièce, me motive vraiment. Donc, après, je suis passé au cinéma pendant huit ans. J'ai été assistant. J'ai été comédien aussi, mais surtout assistant. J'ai travaillé avec un mec qui s'appelait Jean Schmidt et qui a fait plusieurs films. Un des derniers qu'on ait tourné ensemble, et qui a eu un petit retentissement, s'appelait *Les anges déchus de la planète Saint-Michel*. C'est un film sur les paumés de Saint-Michel et de ses environs, les débuts où l'on a commencé à parler vraiment de la drogue, de la délinquance et de tout ça... Mais, depuis longtemps, j'avais envie de faire de la chanson quand même. Depuis tout jeune, j'avais envie de chanter. Je ne sais pas si j'ai bien fait de chanter, mais j'avais envie.

En tournant ce film, *Les anges déchus de la planète Saint-Michel*, j'ai rencontré Philippe Sissmann, qui avait composé les musiques du film. Je lui ai dit, « Voilà, j'écris des textes, toi tu composes des

lorsque j'écoute aujourd'hui des cassettes que j'ai enregistrées en 1979, je trouve cela insupportable... Comment les gens pouvaient-ils applaudir à la fin des chansons ? Pourquoi ne se posaient-ils pas de questions ? Cela veut dire que quelque chose se passait. C'est ça le mystère de la scène. Petit à petit, j'ai appris qu'il y avait tout de même un tempo, une mesure dans une musique... Puis, il y a quelques années, je me suis mis à travailler avec des bandes play-back, et là ça fait tout de même faire un exercice, ça oblige à se carrer parce que la musique a des règles précises. Tu sais, moi, je suis un mélodiste mais pas un musicien. Je fredonne ma mélodie, je joue trois ou quatre notes au piano ou à la guitare, puis je refille l'enfant à Alain Bréheret, qui fait la musique et l'accompagnement.

— ML : Tout le battage, en ce moment, sur le 10^e anniversaire de Jacques Brel, qu'en penses-tu ?

— A. A. : Moi, j'ai rencontré Brel... Très brièvement, deux ou trois fois, comme ça, une fois sur un plateau de tournage, une fois à Bobino... D'après ce que j'ai pu ressentir, je pense que ce sont des choses qu'il n'aurait pas aimé... Quelles que soient les implications commerciales de tous ces battages, car on sait très bien que tout est orchestré par des gens qui récupèrent le pognon, la finalité c'est que des gens comme Brel continuent à vivre. C'est bien, même si c'est à travers des moyens qui ne sont pas forcément pour sa pérennité... De toute façon, des personnages comme ça échapperont toujours d'une façon ou d'une autre à la basse cuisine. Alors, qu'on en parle, tant mieux, et qu'on en parle longtemps. Mais ce qui est dommage... Si Brel était encore là, il



A. Bréheret, D. Vaché et A. Aurenche lors d'un gala de soutien à Radio-Libertaire.

musiques, j'aimerais bien monter un spectacle de chansons... » Il m'a donné son accord, et on a commencé comme ça... Ce qui est très curieux d'ailleurs, c'est que le public a toujours été accroché. Ce n'était certainement pas dû à mon talent de chanteur... Je parle d'un vrai chanteur. Je ne sais d'ailleurs pas si maintenant je suis un vrai chanteur au même titre que des gens comme Serge Regiani ou d'autres... Des gens comme ça ne sont peut-être pas de vrais chanteurs. Ce sont des interprètes... de bons interprètes, mais des interprètes. Même Brel, on ne sait pas si c'est un vrai chanteur. Brel... Mon pianiste me dit des fois : « Là t'es pas très juste », je lui dit : « Tiens, écoute le père Brel... Tu vois la note là... » Eh oui... Parce que nous sommes pas faits pour ça, pour faire du bel canto. On est là pour essayer de transmettre une émotion autre, et lorsque l'on y parvient, c'est déjà bien.

Alors, parfois, la voix, la note... elle frise un peu... Je dois dire que

aurait aimé que l'on parle des gens de son école, des gens qui essaient de continuer à faire vivre ce que lui a voulu faire vivre un certain temps. Malheureusement, l'ensemble de la profession a beaucoup de manquement à cet égard.

Propos recueillis par Pascal DIDIER

Dans les prochaines semaines, Alain Aurenche chante pas loin de chez vous.

- Le 6 mars à Lille (avec Léo Ferré).
- Le 11 mars à Louestault.
- Le 14 mars au TLP-Déjazet à Paris (avec Jean-Luc Debattice en 1^{re} partie).
- Le 18 mars à Pace.
- Entre le 1^{er} et le 9 avril, trois jours à La Soupe aux choux, à Bourges.
- Le 12 avril à Quimper.
- Le 13 avril à Plabennec.
- Le 14 avril à Coray.
- Le 15 avril à Saint-Nazaire.
- Le 21 avril à Saint-Brevin.
- Le 28 avril à Lanester.

NOTE DE LECTURE
Des mythes profanés

LA question de la Palestine est une question politique sérieuse, mais aussi et surtout une question brouillée par des mythes passablement tenaces. Chacun a intérêt à dresser devant ses actes des rideaux de fumées tels qu'ils favorisent plutôt les « histoires saintes » ou sanctifiantes que les analyses précises. Rien de tel pour que les conflits perdent leur véritables sens, et les combattants leurs justes vues.

La plus grande difficulté présentée par les ouvrages habituels sur cette question tient d'ailleurs moins à leurs partis pris qu'à leur incapacité à réfléchir la cause palestinienne et la cause israélienne dans leur connexion mutuelle. Elagées, malmenées ou non, les archives en disent toujours aussi peu sur la réciprocity des actions, la corrélation des combats et des thèses.

A plus forte raison si, dès l'approche du problème, on confond antisémitisme et antisionisme, ou si l'on aboutit les dirigeants arabes de leurs faiblesses et illusions. C'est en ce point qu'intervient Lotfallah Soliman, décidé à remettre le débat sur ses rails et à relire l'histoire de la Palestine sans sacrifier d'abord la réalité aux exigences de la compréhension. Journaliste égyptien, militant, il ne se départit pas de l'idée que la clarté vaut mieux que la mythologie.

En somme, sa contribution à une histoire profane de la Palestine est avant tout une entreprise de démythification et, disons-le, une entreprise philosophique : en ce sens qu'il refuse de penser la Palestine sans tenir compte des contradictions qui portent les antagonismes. Israël n'est pas né de rien, porté par des intérêts stratégiques et des survivances coloniales. La formation d'une nation hébreu suit des voies communes aux vues nationalistes, héritées d'une Europe conseillère. La Palestine, de son côté, suit un parcours qui la mène de la royauté à des formes d'Etat inédites, non sans que des conflits internes ne soient suscités.

On voit ainsi se dessiner un ensemble de stratégies politiques, suite à de nombreux ballets diplomatiques, dont il convient de tenir compte si l'on veut s'attaquer intelligemment à la question de l'avenir. Et, l'ouvrage laisse pertinemment la porte ouverte à des dialogues qui ne pourront commencer que si l'on évite d'entre-choquer des mythes.

Christian RUBY

Lotfallah Soliman, Pour une histoire profane de la Palestine, Editions La Découverte, en vente à la librairie du Monde libertaire.

Copinages

• Un carnaval anti-Le Pen aura lieu de 14 h à 18 h, de la place de la Réunion à Belleville, à l'initiative de nombreux individus du XX^e, du SCALP, du Comité des Sans-cravate, de « Courant Alternatif », de « Réflexes », etc., avec Laid Théardier, Beurkes band, Bérurier Noir, Neurones-en-Folies et les Kamioneurs du suicide.

• Le samedi 4 mars, à 20 h 30, au Centre des Tanneurs, 77140 Nemours (nationale 7, face à la poste) : « Dernière campagne avant l'autoroute » (chansons, poésies et « fariboles »), avec Fafa Mebrouck et Michel Desproges, avec Gaston Couté toujours...

E. V.

MUSIQUES

Blues et raï

OUI, je sais, on m'a reproché de ne pas avoir programmé Katie Webster dans l'émission consacrée à la Louisiane, mais qu'on se rassure, une émission spéciale lui sera consacrée ! On pourra en profiter pour écouter des extraits de son dernier album (*Swamp queen boogie* chez Alligator) où elle est accompagnée, entre autres, par Robert Cray à la guitare. Cela nous rappellera son merveilleux passage à Paris il y a quelque temps, à Utopia, qui officie toujours dans le sud de Paris (1).

Puisqu'on en est dans les adresses et en essayant une larme en se souvenant du blues de Stalingrad, mentionnons dans la même veine le Cactus bleu (2), qui pratique avec bonheur le même cocktail de rock, de country, de soul et de blues.

Dans le cadre du festival Banlieues bleues (jusqu'au 25 mars), il y a tout plein de choses question jazz (Archie Shepp les 18 et 19 mars, Max Roach et Dizzy Gillespie le 25 mars). Question blues, une grande déception : Albert Collins ne viendra pas le samedi 4 mars à Sevran. A sa place, si mes informations sont exactes, ce sera Luther Allison, bien connu en France, et Melvin Taylor.

Quand vous aurez ce journal entre les mains, le vendredi 24 février, vous aurez pu écouter Miriam Makebor et Nina Simone (il paraît qu'elle a enregistré avec John Lee Hooker...), le lendemain l'ancien pianiste de l'orchestre new-orléanais de Guitar Slim : Ray Charles.

A noter une innovation dans ces quatre semaines de Banlieue bleues, le « Café de Minuit », avec Cyril Lefevre et Mike Cooper (mardi 7, jeudi 9 et vendredi 10 mars à 23 h 30, MC 93, boulevard Lénine à Bobigny). L'entrée est gratuite et la consommation obligatoire, on y entendra de la guitare hawaïenne et des chansons. Comme on connaît de réputation les deux gaillards, on peut être sûr qu'ils n'oublieront pas de saluer le blues du Delta et Son House, mort en octobre dernier.

Dans ce festival, il y aura aussi du raï, avec Cheb Kader (le samedi 11 mars à la salle des fêtes de Sevran). Le raï, est-ce le « blues de l'espoir », la « musique de l'Ouest algérien », un « mélange de rock, de reggae et de chant algérien » ?

Le mieux serait d'aller écouter le premier festival « Raï-révolutionnaire » au cinéma « Le Ritz », 6-8, boulevard de Clichy, près du métro Anvers. Ça se passera le vendredi 10, le samedi 11 à 20 h 30 et le dimanche 12 mars à 15 h.



Ray Charles.

Après ça, on pourra partager ou non le jugement selon lequel : « Ce raï partage au moins une chose avec le blues : le nom qui désigne le genre musical, désigne aussi une ou plusieurs dimensions humaines liées à sa thématique. »

Dernière nouvelle dans le microcosme du blues parisien, les « anciens » du Be-Bop Bar ont ouvert un nouveau club, le « Chicken Shack » au 21, rue du Vieux-Colombier dans le VI^e arrondissement, près du métro Saint-Sulpice. Ça commencerait le week-end prochain, bonne chance !

THIERRY
(« Blues en liberté »)

- (1) Utopia, 79, rue de l'Ouest, 75014 Paris (tél. : 43.22.79.66).
- (2) Cactus bleu, 8, rue de Lappe, 75011 Paris (tél. : 43.38.30.20).

« Femmes au bord de la crise de nerfs »

C'EST le 7^e long métrage de ce réalisateur espagnol. Le film est annoncé par un générique très « kitch » composé de photos de revues des années 60 : quelque chose entre du Jean-Christophe Averty pour cinéma et des collages de Prévert, le surréalisme de ce dernier en moins.

Puis, nous découvrons Pepa, l'héroïne du film, affalée sur son lit au milieu d'une centaine de réveils, assommée par autant de somnifères. Nous ne quitterons plus Pepa jusqu'à la dernière scène.

On essaiera de compatir à son angoisse, à son chagrin de voir que son amant la délaisse. La seule victime de cette tragédie sera le téléphone, ainsi que son répondeur, que Pepa finira par jeter par la fenêtre puisque ni l'un ni l'autre ne communique la voix du cher Ivan...

Autour de ce thème : une femme de 40 ans plaquée cherchant à récupérer son amant, Almodovar brode et emmêle toute une série de personnages plus ou moins hystériques, dans des situations comiques assez réussies, avec quelques très bon gags. C'est cet imbroglio de faux hasards qui étouffe le scénario bien maigrelet du film, dont l'action ne se déroule d'ailleurs que sur 2 jours.

Nous aurons une tendresse toute particulière pour le chauffeur de taxi providentiel du film : sorte de fée du XXI^e siècle au carrosse magique avec tout le confort à l'intérieur, de la brosse à dents au disque laser, etc.

La sophistication du taxi — chauffeur et voiture — renvoie au maniérisme total qui caractérise la réalisation de ce film. Tout est caricaturé, jusqu'aux couleurs : nous sommes dans le rouge cerise, le bleu outremer, le jaune citron, l'orange-soleil couchant. Apportez vos lunettes fumées.

Mais, avec tout ça, on rit quand même, et cette outrance, cette démesure ne sont pas toujours gratuites. Notons quelques trouvailles assez subversives, par exemple : la publicité de Pepa qui, en tant qu'actrice à la télévision, vante les mérites d'une lessive qui lave les taches de sang de trois assassins ; ou encore, l'employé des Postes qui rétorque au fil en civil qui lui demande ses papiers : « Montrez-moi d'abord les vôtres. »

Voilà donc un film qui déroute un peu par sa forme, et qui pourra énerver par son maniérisme, mais dont le traitement comique se révèle somme toute assez efficace. A voir, si on veut oublier un moment ce monde tellement torturé...

Yolaine GUIGNAT



STEVE VAI ■ "SKYSCRAPER" SECRETS

Guitar Player

THE ELECTRIFYING ALBERT COLLINS!

PRIVATE LESSON AND FREE RECORD. JERRY DONAHUE'S ELEGANT FLASH

NEW AMPS, EFFECTS & SYNTHS

MASTERS SERIES STEVE KHAN

REVIEWED BY STEINBERGER TRANSTREM BASS KAMAN AND CASIO

Bel Albert quand reviendras-tu ?

Sélection de programmes de Radio-Libertaire (89.4)

- Jeudi 2 mars**
« Les courants d'art s'envolent » (20 h 30 à 22 h 30) : le Festival du film de femmes de Créteil.
- Vendredi 3 mars**
« Contact » (22 h 30 à 2 h 30) : l'Imagination, la création avec les auditeurs sur 89.4 MHz (Radio-Libertaire, tél. : 42.62.90.51).
- Samedi 4 mars**
« Chronique syndicale » (11 h 30 à 14 h 30) : la communication ; Syndicats-Hollywood.
« Rock contact » (16 h 30 à 18 h) : le groupe Movement.
« Blues en liberté » (22 h 30 à 24 h) : Lightning Hopkins.
- Dimanche 5 mars**
« La matinée anticléricale » (10 h à 12 h) : l'éducation et le projet Jospin, avec Gérard Leblanc (sociologue).
« BD DA et Cie » (20 h à 21 h 30) : Pierre Dupuis (dessinateur).
- Mardi 7 mars**
« Honky Tonk » (22 h 30 à 3 h) : la nuit du Honky Tonk.
- Mercredi 8 mars**
« Ouvrez la cage aux marmots » (10 h à 12 h) : Marie-Aude Muraille, pour son livre « Bravo Tristan ».
« Femmes libres » (18 h 30 à 20 h 30) : avec comme invitée Geneviève Fraisse pour son livre « Muse de la raison - la démocratie exclusive », chez Alinea.
« Traffic » (22 h 30 à 1 h) : avec comme invité Jean-François Pauvros.

RÉVOLUTION FRANÇAISE

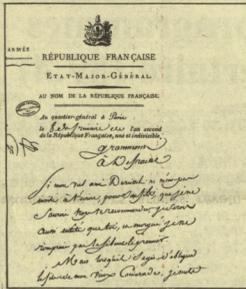
Les Armées révolutionnaires de l'An II

LORSQUE l'on parle d'armée, à l'époque de la Révolution française, on pense évidemment aux soldats de Valmy ou à l'expansionnisme militaire peu apprécié des populations étrangères et même des conscrits. Sur ce thème, il y a un consensus nationaliste qu'il faudra déboulonner un jour. Mais le principe d'une force armée fut aussi adopté sur le plan économique. Les armées révolutionnaires ont été des troupes spéciales de sans-culottes antinomiques de l'armée régulière. Une légende noire entoure leur souvenir. N'a-t-on pas été jusqu'à les surnommer « meutes de l'enfer » (selon un historien anglais) ? Un certain nombre de rectifications seront donc nécessaires en définissant ces armées.

Une « armée populaire » ?

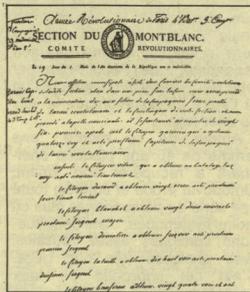
Début 1793, la faillite du régime républicain, les défaites militaires et la disette ont provoqué une violente contestation populaire. Certains sans-culottes, entraînés par les Enragés, allèrent jusqu'à réclamer la création d'une armée populaire, aux officiers élus. La Convention (y compris le groupe jacobin) refusa ce principe. Les revendications populaires portèrent alors sur la création d'une armée de l'intérieur, qui s'en prendrait aux « égoïstes », c'est-à-dire les marchands et les accapareurs.

A Lyon, les « Chaliers » (voir *Monde libertaire* n° 729) adoptèrent le principe d'une troupe pour taxer les denrées. Même demande à Paris, où une société de fédérés, sous l'influence des Enragés, rédigea un projet en octobre 1793. On précise qu'« aucun propriétaire, marchand ou rentier ne pourra y être admis », qu'« elle sera composée de vrais sans-culottes, d'un patriotisme bien prononcé, et tous pères de famille ». Le but de cette armée serait d'assurer le commerce des grains à la place des spéculateurs. Il y aura « des greniers d'abondance dans chaque canton, district ou département, afin qu'aucun corps administratif ne puisse agioter et que cette propriété nationale ne puisse être exportée. Des commissaires, choisis parmi les enragés sans-culottes et salariés, seront les surveillants de ces magasins... » (1).



A cette date, le principe de l'armée révolutionnaire est déjà acquis. La pression populaire est telle que le régime jacobin doit accepter certaines mesures économiques mais, dans l'esprit des Jacobins, il s'agissait d'établir l'économie dirigée, c'est-à-dire le contrôle des prix établi par l'Etat et non la suppression du commerce privé. Aussi, on tenta par tous les moyens de châtrer le projet. Au lieu de la grande force populaire, on la limita à 6 000 hommes, on multiplia les autorités administratives ayant droit au contrôle, l'élection fut transférée en un simple accord. Le

commandant de l'Armée révolutionnaire, le « général rouge » Ronsin, constate déjà que « le principe de formation est vicieux » : pas d'autonomie d'action et modeste des effectifs. Cela s'aggrave encore après la première sortie de l'Armée parisienne. Cette force de volontaires marche sur Lyon pour y assurer l'ordre et l'approvisionnement (la liberté de commerce y a été supprimée après le soulèvement royaliste). Sur leur route, les détachements sont follement acclamés par le petit peuple des villes (moins par les cultivateurs et les maires). Les détachements se livrent à des débordements anticléricaux ou contre les riches,



débordements qui culminent à Auxerre. Affolé par cette puissance destructrice, le gouvernement ne tolérera plus que de petites unités inoffensives. La création de l'Armée révolutionnaire fut suivie de celle, plus désordonnée, d'armées départementales à Lille, Bordeaux, Toulouse, dans la Nièvre, l'Ariège, la Loire... Certaines venaient de la volonté populaire, d'autres furent des milices privées aux mains des représentants en mission, véritables proconsuls.

Une « police du ravitaillement » ?

Kropotkine a analysé la difficulté rencontrée par cette arme économique : « comme cette mesure n'était suivie d'aucune action organique qui remit la terre à ceux qui voulaient la cultiver eux-mêmes... les réquisitions de l'Armée révolutionnaire ne furent qu'une cause de haine des campagnes contre Paris » (2). En effet, même pour le paysan modeste, il était tentant de spéculer sur les grains au détriment du peuple des villes. Cette « police du ravitaillement » organisa et escorta les convois en sauvant au moins les villes de la famine. Mais il faut nuancer le traumatisme des cultivateurs. Le maintien des prix et de la production traditionnelle montrent que l'économie rurale n'était pas bouleversée de force, comme ce sera le cas en Russie sous Staline. Et les riches paysans, chez qui les détachements faisaient des perquisitions, ont souvent fait passer leurs plaintes comme celles de la paysannerie entière. Même chose pour les maires, souvent complices des spéculateurs. Plusieurs communes se plaindront pourtant du départ de ces armées. Le vrai problème était que la révolution ne résolvait pas le problème des campagnes !

On a fait de ces armées un instrument actif de la Terreur. En fait, cela n'a concerné que des cas particuliers comme la célèbre Compagnie Marat de Nantes. Celle-ci était composée de prolétaires locaux affolés par la révolte vendéenne et rendus fous de rage par leurs pertes. Ils commettront les noyades massives de prisonniers. Mais il s'agissait d'une milice de revanchards, et non d'une arme économique. Il est arrivé aussi que certains représentants en mission aient été des déséquilibrés notoires ou des terroristes forcés, comme Javogues à la tête

de l'Armée de la Loire. Ce sont des cas limités. Les hommes de l'Armée révolutionnaire, certes brutaux et violents par conformisme, seront parfois écoeuvrés par la Terreur officielle (qui frappe 1% des victimes pour des raisons économiques). On verra, à Lyon, des soldats cacher des suspects ou les aider à s'enfuir. Pour le sans-culotte, la terreur vise à dissuader plus qu'à frapper, il institutionnalise mal sa violence, d'autant qu'elle visait surtout les spéculateurs souvent protégés par le régime. En fait, les détachements sont irrités et inquiets à la première résistance : on est loin de hordes sanguinaires !

Des « civils en armes » !

Un autre argument a consisté à les dépendre comme des déclassés et des délinquants. Il y a bien sûr quelques canailles qui s'y sont glissées à la faveur du désordre administratif, comme le fameux Vidocq ou Marc Dole, leader crapuleux de l'Armée de Crémieu (32 hommes), mais ils sont l'exception. Quant aux aventuriers, il n'y en a que dans la cavalerie (où l'on trouve des déserteurs étrangers, des nobles déclassés, des « planqués »...), mais dans l'ensemble il s'agit de militants de quartier, déjà âgés, pères de famille et bien connus dans leur quartier. Ce n'est pas non plus une armée ouvrière : les artisans sont la grande masse, comme dans le mouvement sans-culotte en général.

L'égalitarisme propagé dans les armées révolutionnaires n'est ni plus ni moins celui des militants à Paris. Ce n'est pas une troupe « hébertiste » (ultra-révolutionnaire), comme l'a prétendu Daniel Guérin (3). Certains officiers, comme Ronsin ou Mazuel, sont proches d'Hébert, mais cela ne touche pas leurs hommes qui n'aiment guère leurs chefs. Aucune réaction de l'Armée parisienne ne se distinguera du comportement populaire, et on touche là la vraie raison des attaques. Ses membres ne seront jamais des soldats et resteront des civils en armes, indépendants et indisciplinés, haïssant les « hommes d'Etat ». Les rares Jacobins engagés à la base se plaindront de brimades systématiques de la part de leurs « camarades ». Le conformisme des combattants vient du respect dû à la Convention, aux députés « mandataires » qui se joueront d'eux. La valeur principale d'une armée dans nos sociétés, c'est la discipline aveugle, et l'Armée révolutionnaire, composée d'artisans cabochards, a suscité la haine pour cette raison. A plus ou moins long terme, elle remettaient en cause l'esprit de l'armée régulière.

Des « grandes gueules » ?

Cela dit, on comprend les paniques provoquées par l'apparition de ces armées. Beaucoup d'hommes soignent leur débraillé et imitent l'allure du Père Duchesne, dont il ont le langage. Les commissaires civils qui les accompagnent affectionnent les outrances verbales ; ce sont des « grandes gueules » pour parler vulgairement. Surtout, l'Armée révolutionnaire s'est livrée à des actions iconoclastes. Elle fut sans doute l'élément le plus dévastateur de la déchristianisation (mais l'un des moins sanglants). C'est en fait une extension de l'économie de guerre. Le gouvernement avait préconisé la saisie des métaux précieux, notamment ceux des églises, et la fonte des cloches. Les détachements étendirent cette action en dévastant les églises et en abattant les croix, notamment entre Paris et Lyon. Cette action culmina lors de la « furie d'Auxerre ». Mais les

témoignages les plus hostiles montrent que ces actions avaient le soutien des anticléricaux locaux : « Ils trouvoient des imitateurs dans les jeunes libertins d'Auxerre qui se répandoient (...) démolissant et faisant disparaître croix, images et statues, rien n'échappa à leur rage. » La persécution religieuse proprement dite, c'est-à-dire la répression, dépend d'abord des représentants de l'Etat et des militants locaux, l'Armée révolutionnaire préfère s'en prendre aux signes religieux et aussi aux réserves de vin de messe très appréciées !

Elle s'est essayée à une propagande constructive : fêtes civiques, « offices » du culte de la Raison, mais les discours dérapent très souvent. Tous les hommes ne sont pas athées, loin de là, et on en verra reprocher à un curé démissionnaire d'avoir insulté Jésus, « le premier sans-culotte », qu'ils distinguent de la religion. Mais, dans beaucoup de cas, les propos les apparentent à des hommes sans Dieu. Dans l'Ariège, ne dit-on pas qu'« ils prêchoient (...) que Jésus-Christ étoit un jean-foutre, un vérolé, et sa mère une putain, qu'il falloir exterminer les prêtres, brûler leurs saints, seriner leurs églises et abattre les clochers à coup de canon » ?

Un spécialiste de ce genre d'intervention est le commissaire Picot, qui a travaillé en Espagne et en est revenu farouche anticlérical. Au bourg de Seix, il harangue la foule, disant que « Jésus-Christ étoit un bâtard, un jean-foutre, un homme sans pouvoir et qui enfin, en fréquentant la Magdeleine, en avoit pris le gros lot, que la Vierge étoit une putain, le Christ son bâtard et Saint-Joseph un connard, ajoutant que s'il y avoit un jean-foutre de Dieu, il n'avoit qu'à faire voir sa puissance en venant l'écraser » ! Ces provocations verbales produisent un effet terrifiant mais leur efficacité est nulle, et l'on voit de vieilles bigotes demander timidement aux orateurs s'ils sont des protestants !

Les vrais heurts avec la population restèrent circonscrits aux régions très pratiquantes comme dans le Morbihan, où les échauffourées font des morts, et en Alsace, cas très particulier. Strasbourg est en effet la seule ville qui échappe au régime jacobin. Elle est aux mains d'ultra-révolutionnaires



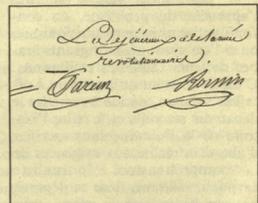
menés par l'ex-moine bavarois Euloge Schneider et par le cordonnier Jung (dit « le fléau des modérés » !). Ils organisent une terreur sociale dirigée contre les banquiers et les nobles. Le choc psychologique est brutal entre l'Armée de Schneider et les paysans du Bas-Rhin. A la seule vue du détachement, certains s'enfuient en Allemagne. Mais là encore, on a trop souvent confondu l'action symbolique et les violences réelles. Il sera facile au régime de trouver un prétexte pour faire exécuter Schneider et ses amis,

dont la culture germaniste gênait la politique de francisation de l'Alsace.

Dans l'ensemble, l'action des Armées révolutionnaires n'eut pas d'incidence sur la pratique religieuse, celle-ci évoluait bien avant. Dans les zones déchristianisées, des voix s'élevèrent tout au plus pour trouver stupide que l'on casse des objets d'art, souvent coûteux...

Un égalitarisme instinctif

Si les Armées révolutionnaires ne furent pas les troupes « plébiennes » décrites par Guérin, on trouve certains échos d'un égalitarisme instinctif et pas toujours refoulé. Les riches sont les premières victimes des détachements, au nom de l'effort de guerre on saisit les objets précieux et les marchandises non déclarées. Parfois, il n'y a que sim-



ple inversion sociale. Dans la petite Armée de Crémieu, il n'y a que revanche consistant à se faire héberger chez le riche (méthode inversée des dragonnades d'Ancien Régime) ou à prendre ses provisions. Mais dans d'autres cas, c'est une véritable affirmation de niveaux, sans moyens ni théorie, pour aller plus loin cependant.

Dans la Nièvre, le commissaire « Marat » Chaix déclare : « Mes sans-culottes, ne craignez rien, c'est l'Armée révolutionnaire qui vient pour appauvrir les riches et enrichir les pauvres ». Ce n'est pas un propos isolé ; Sadet, ancien libraire, affirme près de Lyon que « le règne des propriétaires avoit assez duré, et que le tour des sans-culottes étoit enfin arrivé ». Plus ambigu, le serrurier Contamin, qui conduit le Bataillon de l'Isère, veut « que celui qui n'a pas aille sans crainte chez celui qui a, parce que nous devons tous être égaux en fortune ».

L'Armée révolutionnaire, contestée dès l'origine, sera victime de la crise du printemps 1794. Le pouvoir jacobin craint alors l'agitation populaire sur les marchés, et la pression des hébertistes. L'Armée parisienne devient un autre sujet de crainte pour les possédants et le gouvernement. On imagine une marche de l'armée sur Paris pour accomplir une troisième révolution. Pourtant, cette rumeur n'a aucun fondement, mis à part les propos maladroits de Ronsin, le « nouveau Cromwell ». Finalement, Ronsin, Mazuel et un commissaire sont guillotins avec les hébertistes. Une nouvelle charrette d'officiers achève de décapiter l'Armée révolutionnaire qui est dissoute. Les hommes n'ont pas bougé, pas plus que les sans-culottes parisiens. Car l'Etat avait réussi depuis longtemps à briser la dynamique populaire. L'Armée révolutionnaire fut l'ébauche bien mal conçue d'un rêve égalitaire, tout d'un coup devenu possible.

YVES
(Gr. « Les Temps Nouveaux »)

(1) P. Caron : Les Défenseurs de la République, Revue la Révolution française, 1898.
(2) P. Kropotkine : La Grande Révolution, Paris 1909, page 659.
(3) D. Guérin : Bourgeois et bras nus, Paris, 1968.